

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 87 . AVRIL 2016

INTERVIEW

Corinne Krencker, directrice
du Centre hospitalier de Fleyriat / p. 6

TABLE RONDE

**Comment rapprocher
les demandeurs d'emploi** des entreprises ? / p. 11

REPORTAGE

Souffle lunaire
sur le beau Romans 2016 // p. 46

DOSSIER

Les nouvelles perspectives
de l'habitat social / p. 35

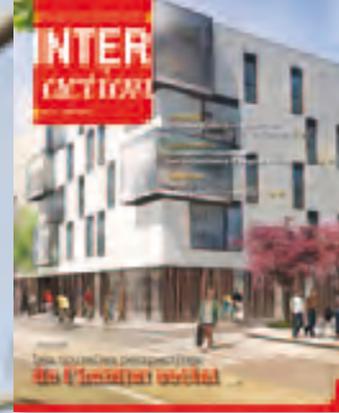
Ventes promotionnelles

sur le site de Treffort du 5 au 10 mai 2016

→ Remise de 10 % sur l'ensemble des achats effectués sur le site.

2000 m² de serres avec une grande variété de plantes sélectionnées pour vos plantations de printemps : géraniums lierre, zonals, plantes à massifs, suspensions, fuchsias, surfinias, plants de légumes, aromatiques...

ESAT Adapei de Treffort
Ouverture tous les jours du 5 au 28 mai 2016,
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.
01370 Treffort-Cuisiat - Tél. horticulture 04 74 42 10 55.
treffort@adapei01.asso.fr



N° 87 • AVRIL 2016



Le **trimestre en images** /
→ p. 4-5



Interview
Corinne Krencker
directrice du Centre
hospitalier de Fleyriat /
→ p. 6-8



Portrait
Karine Trably Créatrice
des « Apprentisseurs » /
→ p. 10



Table ronde
« Comment rapprocher les
demandeurs d'emploi des
entreprises ? » /
→ p. 11-13



Entre nous
Mylène Canet,
chargée du Service civique
à la DDCS /
→ p. 14



Dossier
Les nouvelles perspectives
de l'habitat social /
→ p. 35-44



Reportage
souffle lunaire
sur le beau Romans 2016 /
→ p. 46-47



Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /
→ p. 15-34

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain
Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication** : Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction et rédacteur en chef** : Alain Gilbert. **Rédaction** : Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Michel Bellaton, Georges Ravat, Jules Rigobert. **Réalisation** : M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.com - Site : www.interaction01.info. **Impression** : Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

ADREA MUTUELLE

→ Dominique Chaignon prend la direction d'ADREA Mutuelle au 1^{er} avril, suite au départ en retraite de Jean-Pierre Gallet. ●

FORMATION

PRÉPARER LE BAFA

→ Les prochaines formations au BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) proposées par l'AFOCAL Rhône-Alpes dans l'Ain auront lieu à Montluel, en internat : formation générale, du 25 juin au 2 juillet, 565 € ; approfondissement (petite enfance ou enfants porteurs de handicaps), du 25 au 30 juin, 450 €. Les adhérents à ALFA3A bénéficient d'une réduction de 10 %, à laquelle s'ajoute une aide de 160 € de la Caf de l'Ain. ●

Tél. 04 78 42 07 69



EN BREF

Y A D'LA JOIE



→ Le 10 juin, à 20 heures, au théâtre de Bourg-en-Bresse, les délégations Ain et Rhône de l'APF (Association des paralysés de France) et l'association « Jamais sans mon devoir de mémoire » – qui organise des projets à but humanitaire et caritatif – proposent un concert au profit de leurs actions. Au programme : des airs de Charles Trenet, revisités par Nelson Monfort, de Jacques Brel interprétés par Bernard Bruel, et de musique sacrée par l'Ensemble vocal de l'Ain. ●

Réservations sur Yurplan ou auprès de l'APF de l'Ain (04 74 50 17 85).

AG DE L'ADAPA

→ L'ADAPA tiendra son assemblée générale le 13 juin, à 17 h à Péronnas (salle de la Rotonde). ●

VOLTIGE ET HANDICAP

→ Le 29 avril, à 18 h, la MFR de Cormaranche-en-Bugey convie, à l'occasion de son assemblée générale, à rencontrer Dorine Bourneton, première femme paraplégiq ue pilote de voltige aérienne, qui témoignera de son parcours hors norme, du dépassement de soi et de « la force d'une motivation à la portée de tous ». ●

Tél. 04 74 35 28 59

www.mfr-cormaranche.com



© Lucas Soubigou-Mairie

ANTI-DÉRIVES SECTAIRES

→ Le 16 juin, à 18 h, à la salle des fêtes de Villereversure, dans le cadre du volet Engagement du premier « Projet d'Art », le CPDSI (Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'Islam) animera une conférence gratuite, ouverte à tous, sur la lutte contre l'endoctrinement. ●

Tél. 06 30 45 33 81

projetdart@bbox.fr

AU CŒUR DES DIFFÉRENCES

→ Du 28 au 30 avril, l'Intégral de Belley accueillera le deuxième festival intergénérationnel de l'association « Au cœur des différences », soutenu par la ville de Belley. Des représentations, auxquelles plusieurs établissements de l'Adapei de l'Ain participeront, et une exposition à la salle des fêtes, en présence d'associations et d'entreprises en lien direct avec le handicap et/ou la dépendance, sont prévues.

Des actions seront également menées pour sensibiliser les jeunes au handicap, à la dépendance. ●

http://aucoeurdesdifferences



Tous autour de la même table...

Peut-on parler de pauvreté et de précarité dans un département envié pour la bonne tenue de ses indicateurs sociaux ? La question s'était déjà posée en 2010 avec la conviction que ces deux marqueurs, difficiles à évaluer, étaient moins régnants dans l'Ain qu'ailleurs.

L'enquête Pauvreté/Précarité initiée il y a cinq ans par ALFA3A avait confirmé cette intuition tout en apportant ses propres constats : certes moins répandues, la pauvreté et la précarité sont chez nous plus fortes, plus concentrées et – paradoxe – plus insaisissables.

L'enquête confiée à Emmanuelle Bonnérandi-Richard a su combiner l'approche statistique et les apports sociologiques. La synthèse finale a été considérée comme un document de référence. Elle a laissé des traces profondes dans la mémoire de ceux qui l'ont suivie et nourrie de leur expérience, comme on a pu le constater récemment lors de la venue de Ségolène Neuville à Saint-Rambert et à Bourg-en-Bresse. La secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion a marqué son intérêt pour cette initiative plutôt rare et les partenaires que sont l'État et le Département ont été heureux d'apprendre qu'elle était reconduite cinq années plus tard.

Fidèle à son engagement, le conseil d'administration d'Alfa3a a donc décidé que l'enquête Pauvreté/Précarité dans l'Ain, qu'il a financée intégralement, aurait une suite, considérant qu'il apportait ainsi sa pierre à un édifice social auquel il œuvre depuis 45 ans.

Ce second volet sera confié au Collège coopératif Rhône-Alpes et dirigé par son directeur, Nicolas Bérut. Nous reprendrons le canevas établi avec Emmanuelle Bonnérandi-Richard qui nous a hélas quittés. Nous nous appuyerons aussi sur le même comité de pilotage, les mêmes sources statistiques, le même comité technique très élargi et très ouvert qui nous permettra de donner de la chair aux chiffres. Interaction sera à nouveau la caisse de résonance de cette enquête menée tout au long de l'année 2016 (voir en page 2).

Les bienfaits de cette enquête peuvent se résumer en trois phrases :

– elle a le mérite de repérer avec acuité les situations de pauvreté et de précarité à partir de données statistiques incontestables ;

– elle regroupe les forces vives qui veulent lutter contre les causes et les effets et sensibiliser tous ceux qui peuvent agir en ce sens, les élus en particulier ;

– elle va permettre de mesurer aussi l'impact de toutes les initiatives prises depuis 2010, à la suite des Rencontres d'Interaction où le sociologue Serge Paugam avait salué la qualité de cette enquête.

J'ajouterai volontiers un quatrième mérite : celui de nous réunir autour de la même table, pour la même cause, avec la même volonté de combattre ce fléau social. Les occasions de la sorte ne sont pas si fréquentes...

Jacques Dupoyet,
Directeur de la publication

DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX, ANALYSER LES ÉVOLUTIONS ET AGIR CONTRE LA PAUVRETÉ

Lancement de la 2^e étude Pauvreté et précarité

→ En 2010, les échanges et débats des Rencontres d'Interaction prolongeaient l'étude sur la pauvreté et la précarité dans l'Ain menée à l'initiative d'ALFA3A, en lien avec des praticiens chercheurs et des statisticiens. Cinq ans après l'Année européenne de lutte contre la pauvreté, où en est la situation dans le département ? Lancée en mars dernier, la 2^e étude dressera un état des lieux actualisé, avec analyse des évolutions sur cinq ans, visant à orienter l'action sociale.

Chargé de mission pour l'étude, Nicolas Bérut, directeur du Collège coopératif Rhône-Alpes (CCRA), interviendra en tant qu'ingénieur social pour mettre à jour l'évaluation.

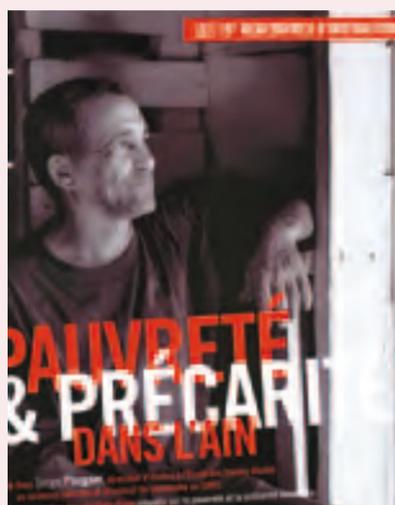
Le comité de pilotage réunit, aux côtés d'ALFA3A, l'État (Direction départementale de la cohésion sociale) et le Département.

De nombreux partenaires seront conviés à prendre part à la réflexion et l'action, comme ce fut le cas lors de la première étude, où le comité technique réunissait la Coordination gérontologique, Carrefour santé mentale, la CPAM, le réseau

Alerte, les bailleurs sociaux, Soliha, l'UDAF, le Secours catholique, les gestionnaires de CHR, l'Éducation nationale, les Restos du cœur, l'Orsac, la Banque alimentaire, les associations des maires et des maires ruraux de l'Ain, la Direccte. Seront invités à rejoindre le comité technique, pour cette nouvelle étude, Cap Emploi, les associations du champ du handicap, l'Agence régionale de santé, les associations d'insertion par l'activité économique, le réseau des acteurs sociaux du Pays de Gex.

À noter parmi les principales pistes de travail : les axes de progrès des cinq dernières années au niveau national et local (participation des usagers, conseils citoyens, RSA, dispositifs du type Pouvoir d'agir...), le lien avec le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, les actions axées sur les droits fondamentaux...

La première table ronde, avec présentation de l'étude et débat, aura lieu jeudi 9 juin, à 16 h. ●
www.alfa3a.org



→ La première étude Pauvreté précarité dans l'Ain a été menée en 2010.

FLASH

Le trimestre en images

→ Dynacité, créateur de culture



Les Graffeurs de Lyon Bombing, la compagnie des Quidams, le champion du monde de football freestyle Gautier Fayolle, les artistes de sauts urbains de l'École de Parkour de Lyon : en offrant pour ses vœux 2016 un spectacle autour du « street art » à ses collaborateurs et partenaires, Dynacité a affiché sa volonté d'intégrer la culture dans les quartiers et dans le mieux vivre ensemble.

Ces animations font écho à la transformation d'appartements vides à Rillieux-la-Pape (Métropole lyonnaise), voués à la démolition en 2017, en atelier d'artistes, dans le cadre du projet global Horizons Croisés, porté par le Grand Projet de Ville.



→ Coup de jeunes sur les bancs des élus

Mercredi 10 février, les 44 collégiens du Conseil départemental jeunes (CDJ) 2016-2017 ont pris place pour la première fois sur les bancs des élus, à Bourg-en-Bresse. Accueil par le président du Département et le directeur académique, session d'ouverture, ateliers sur la prise de parole en public, la posture de jeune élu et la communication, théâtre forum : la journée était bien remplie. De quoi être fin prêts pour monter d'ici avril, en réunions de commission territorialisées, leurs projets sur la sécurité routière. À présenter en mai, en session de clôture et bilan de mandat.



→ Les mardis de la beauté

La résidence Émile Pélicand, à Bourg-en-Bresse, a inauguré en février son salon d'esthétique. Ouvert à tous les résidents, de 65 à 101 ans, il leur permet de bénéficier tous les mardis de soins des mains, du visage, d'épilations... visant à atténuer les effets cutanés du vieillissement et retrouver le goût de se sentir « bien dans sa peau ». L'action fait suite aux ateliers de soins socio-esthétiques organisés par les animatrices depuis deux ans. Aménagé grâce à la subvention de la fondation Générations Solidaires, le salon a été ouvert officiellement par Olga Begit, représentante des résidents et présidente du Conseil de la vie sociale.

→ Ça mousse pour les vacances

Pendant les dernières vacances d'hiver, la ville d'Oyonnax a accueilli à Valexpo un village de structures gonflables pour les enfants, « Mousse Loisirs ». Le Centre communal d'action sociale a offert cinquante places gratuites aux familles des quartiers de la ville qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances. De leur côté, les deux centres sociaux ont permis à plus de cent trente enfants de bénéficier des 3 000 m² de trampolines, de manèges et de structures gonflables. L'opération sera reconduite lors des prochaines vacances scolaires.

→ Les femmes expriment leurs droits

C'est une belle exposition sur le rôle et l'engagement des femmes en 1914 et cent ans plus tard qu'a proposé la Délégation aux droits des femmes en partenariat avec plusieurs organismes*, mardi 8 mars, au Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse. Les mots jetés sur les toiles colorées sur la thématique « Femmes en écriture, femmes et liberté » ont également séduit tous les regards.

180 femmes accompagnées de leurs animateurs ont pu « mettre leur pas dans ceux de Marguerite d'Autriche » comme les y invitait le préfet Laurent Touvet, lors de la journée dédiée à l'égalité des droits des femmes.

*L'Onac, la CAF, le Département, Tremplin, les centres sociaux...





© Corinne Bertrand

Corinne Krencker

Directrice du Centre hospitalier de Fleyriat

« Il faut savoir garder cette part d'humanité qui sauve l'hôpital. »

UNE PATRONNE, UNE VRAIE QUI DIRIGE UN CENTRE HOSPITALIER EN PLEINE EXPANSION ET RÈGNE SUR LES DEUX TIERS DU DISPOSITIF HOSPITALIER DE L'AIN. ELLE EST ARRIVÉE À FLEYRIAT EN AOÛT 2014 APRÈS AVOIR GRAVI UN À UN LES ÉCHELONS DE LA GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE. ELLE A PRIS LE TRAIN EN MARCHÉ DES PROJETS ET CHANTIERS, DES NÉGOCIATIONS ET RÉORGANISATIONS. CORINNE KRENCKER IMPOSE SA MARQUE ET SE DÉMARQUE SUR DES SUJETS OÙ SA SENSIBILITÉ DE FEMME TROUVE À S'EXPRIMER SANS FARD.

Communiquer n'a pas toujours été le souci de Fleyriat.

Je développe la communication car elle porte notre image et nos projets. Nous avons besoin de nous ouvrir, d'expliquer pourquoi et comment nous avançons. Le public perçoit l'hôpital comme une machine complexe, d'où la nécessité d'informer sur les prises en charge, les évolutions. Nous n'avons rien à cacher, d'autant que ce qui ne marche pas finit toujours par se savoir et détruire le lien de confiance. Le public est friand de connaissances médicales. Il veut, il doit savoir, sans surenchère.

Le centre hospitalier a pris une ampleur étonnante depuis dix ans. Il aurait pu rester dans l'ombre de Lyon ?

Comme tous les hôpitaux, les CHU – j'en viens ! – ont une

vocation de proximité, mais surtout de spécialités sur des activités que nous n'avons pas vocation à réaliser. Ils possèdent les équipes et les équipements. Fleyriat a sa place : c'est un établissement de premier recours, de proximité, de premier niveau de soins qui évite au patient de faire 80 km pour être soigné. Ce qui fait la notoriété d'un hôpital, ce sont ses médecins, ses soignants, ses équipements. Vous êtes ici dans un très bon établissement qui travaille en partenariat avec le CHU de Lyon.

Fleyriat a été bien défendu ?

À voir le résultat, oui ! C'est un hôpital qui dispose d'un beau plateau technique et dont l'image dans la population est bonne, même si tout n'est pas parfait. J'ajoute qu'il est soutenu avec fierté par son territoire, le chef-lieu et le Département.

On y soigne de moins en moins de corps et de plus en plus de personnes ?

Nous ne devons jamais l'oublier : la personne prime sur tout. On reproche à l'hôpital d'être très technique, de manquer de temps pour gérer le patient qu'il aurait tendance à segmenter. C'est le problème de tous les hôpitaux spécialisés. Le soin doit tenir compte de la composante psychologique du patient, de son environnement, de ses angoisses, de ses attentes. Les soignants se forment à la technique, mais je remarque la part grandissante donnée aux unités d'accompagnement psychologique, aux équipes mobiles.

Qui est le garant du lien ?

L'institution, dans ses valeurs et ses projets. Nous sommes très centrés techniques, ressources. Nous ne devons pas oublier que le patient, le résident reste la raison de vivre d'un hôpital. À l'heure des choix, il faut toujours se poser la question : pour qui, pour quoi je travaille ? Cela autorise bien des ajustements.

Y compris dans les relations avec la CME ?

Nous associons la Commission médicale d'établissement à tous nos axes de développement, y compris la gestion. L'exigence partagée, c'est bien la performance et la qualité des soins, le tout devant fonctionner à des coûts raisonnables puisque nous sommes redevables – surtout moi ! – de la manière dont nous gérons l'argent public. Je préfère parler de médico-économique comme valeur partagée par les médecins et la direction.

Il fut un temps où le torchon brûlait...

Je ne serai jamais médecin, mais un médecin peut devenir gestionnaire. Il y a un temps pour la discussion sur nos motivations et nos contraintes respectives et un temps d'explication pour nous accorder sur ce que l'on peut faire ou ne pas faire. Tout est question d'équilibre...

Où de règle à calculer ?

Non, de pédagogie sur les contraintes et de nécessité d'associer les pôles à la vie de l'établissement. Les médecins ont besoin de comprendre comment il fonctionne et de nous dire où ils veulent aller. Mon objectif à moi n'étant pas de fermer des services mais de développer l'activité.

Le centre hospitalier étoffe son plateau technique tout en faisant la promotion de l'hospitalisation à domicile. Paradoxe ?

Il suit l'évolution de notre société. Un patient préfère être chez lui plutôt qu'à l'hôpital. Quand il y vient, il est en droit d'attendre des prestations de bon niveau, mais il ne veut plus y passer trois semaines (le séjour moyen est de 3,5 jours). À nous de nous organiser pour accompagner cette évolution derrière laquelle s'opère une vraie révolution des pratiques vers laquelle nous pousse notre autorité de tutelle, l'ARS. Dans l'ambulatorio, tout doit converger en même temps en un même lieu. Fleyriat fonctionne bien en ce domaine. Nous avons développé des équipes mobiles en hygiène, en hospitalisation à domicile, en soins palliatifs, en gériatrie. Ouvrir,

c'est tisser des liens entre la ville et l'hôpital parce que le vieillissement des patients va nécessiter de plus en plus de navettes entre la médecine de ville et l'hospitalisation. L'hôpital peut être un point de départ et un point d'arrivée, un lieu fédérateur.

Quelles sont vos relations avec les associations constituées autour de pathologies ?

Nous venons de rencontrer les représentants des associations regroupées au sein de la Maison des usagers. Le propos était de redéfinir son profil, de faire en sorte que ce ne soit pas qu'un lieu de passage. Pour modifier son mode de fonctionnement et son positionnement auprès des patients, il faut l'associer davantage aux thématiques de santé, concevoir avec elle des focus sur des pathologies, comme la Semaine du diabète. Tout le monde y gagnera : les associations en moyens et nous, en énergie.

Nous avons besoin du regard des usagers dans bien des domaines.

Ils seront associés par exemple au groupe de pilotage qui réfléchit à la réhabilitation prochaine du bâtiment principal.

Vous n'échappez pas à une action sociale qui va bien au-delà du soin ?

Je vous disais tout à l'heure que l'hôpital est bien le reflet de la société. Beaucoup d'acteurs y interviennent : différentes associations qui peuvent travailler avec les soignants sur différentes spécialités – l'addictologie, par exemple – ou des prises en charge plus complexes comme l'Avema avec l'unité médico-judiciaire ; différentes structures d'action sociale qui interviennent autour des personnes âgées, ou des publics fragilisés, en PMI par exemple. Nous accueillons en tant que structure d'insertion des stagiaires ; nous avons des partenariats avec Pôle Emploi ; nous disposons bien sûr de notre propre service d'action sociale pour nos agents. Vous trouvez ici, en concentré, toutes les détresses et toutes les richesses humaines.

Il faut savoir garder cette part d'humanité qui sauve l'hôpital, même si c'est de plus en plus difficile car tout va de plus en plus vite.

Combien de mètres carrés sociaux dans les mètres carrés sanitaires qui se développent à Fleyriat ?

L'hôpital lieu de rencontre ? C'est ma petite obsession, d'autant que j'ai eu la chance de connaître ça ailleurs. Je souhaite depuis mon arrivée que l'hôpital devienne un lieu d'échange, qu'il se démystifie. Sa vocation première est de soigner, mais ça ne lui interdit pas d'être un lieu de culture, d'exposition, de musique, de rêve, tant pour les gens qui y viennent que pour ceux qui y vivent. Nos établissements pour personnes âgées, à Montrevel ou à Pont-de-Vaux, sont des lieux de vie, des résidences que nous voulons animer.

“ Mon objectif à moi n'étant pas de fermer des services mais de développer l'activité. ”

“ *L'hôpital lieu de rencontre ? C'est ma petite obsession.* ”

Oui mais, à l'hôpital lui-même ?

Aussi, car c'est le meilleur moyen de montrer que ce n'est pas qu'un lieu de souffrance, de mort, mais un lieu de vie, ne serait-ce que grâce à la présence de sa maternité. Nous avons créé un groupe de travail Culture et lien social ouvert à nos partenaires, pour amener de la vie, accueillir des artistes, ouvrir des lieux comme la chapelle de l'Hôtel-Dieu, sans oublier nos propres agents qui n'ont pas toujours ces temps de découverte et qui ont souvent des talents cachés.

Nous avons de très nombreux partenariats avec le Conservatoire de musique, le Musée de Brou, Peindre à Bourg, le centre de loisirs Cloé, le musée Chintreuil, le Printemps des écritures, et bien d'autres. Ils interviennent en pédiatrie, à l'Hôtel-Dieu, à Péllicand.

Vous n'imaginez pas le nombre de personnes qui fréquentent au quotidien le centre hospitalier : patients, personnels, familles, visiteurs, fournisseurs, opérateurs des chantiers en cours. Nous sommes bien un lieu de vie.

Que va devenir l'Hôtel-Dieu, l'hôpital de toujours ?

Ses résidents et ses patients seront progressivement rapatriés ici dans l'unité de soins de longue durée (USLD) en cours de construction. Le bâtiment sera ensuite mis en vente. C'est un bel établissement qui fait rêver de possibles acquéreurs, dans la proximité de Brou.

Et la résidence Émile-Péllicand qui suscite des mécontentements ?

Elle n'a pas vocation à être ramenée sur le site de Fleury. J'avoue qu'il y a des choses à revoir, comme les conditions hôtelières. Pour autant, il n'y a pas que des mécontents comme en témoignent des lettres de remerciements sur la



qualité de la prise en charge et de l'accompagnement. Émile-Péllicand ne sera pas oubliée dans les opérations de restructuration que nous menons actuellement en fonction de nos capacités financières. Nous sommes dans le long terme.

La démographie médicale de l'Ain est-elle pour vous un sujet de préoccupation ?

Oui et un sujet de discussion avec la Ville de Bourg, l'ARS et le Département de l'Ain, sachant que plus on disposera de médecins généralistes, meilleures seront la collaboration et la répartition des rôles, en particulier en matière de gestion des urgences.

Nous sommes inquiets parce que l'hôpital n'est pas fait pour des patients qui n'ont pas ou plus de médecins traitants. Nous sommes inquiets parce que nous avons besoin d'avoir des relais médicaux en amont des services spécialisés de l'hôpital. Nous venons de signer en ce sens un contrat local de santé avec la ville de Bourg-en-Bresse. Les groupements hospitaliers de territoire sont un moyen d'établir des niveaux de recours, d'expertise et d'intervention.

Terminons justement avec la communauté hospitalière...

Le groupement hospitalier de territoire (le GHT), devra-t-on dire prochainement. Ce n'est pas qu'une question de sémantique. Le cadre est beaucoup plus réglementé et le périmètre plus étendu puisqu'il intègre désormais le centre hospitalier de Meximieux et celui de Ain-Val de Saône, c'est-à-dire Thoissey et Pont-de-Veyle.

C'est bouclé avec Oyonnax qui redoutait une mainmise de Fleury ?

Nous avons organisé depuis février plusieurs rencontres entre médecins, cadres administratifs, soignants pour définir un projet médical. Ça marche plutôt bien pour des équipes qui ne se connaissent ni de nom ni de visage. Nous venons même d'organiser un séminaire réunissant les deux établissements. Le projet médical de territoire s'articulera beaucoup autour de ce binôme et définira des filières de prises en charge, avec le centre hospitalier d'Hauteville, par exemple, lorsqu'il s'agira de soins de suite ou de réadaptation.

Le soleil ne se couche pas sur votre empire hospitalier ?

Je passe beaucoup de temps sur les routes. Jamais je ne me serais imaginé que l'Ain était un département aussi vaste et vallonné.

On a vous épargné le Pays de Gex et Belley qui va d'ailleurs bénéficier d'un nouvel hôpital.

C'est un très beau projet, mené en communauté hospitalière avec Chambéry ; l'Agence régionale de santé d'ailleurs le cite souvent en exemple.

Propos recueillis par Alain Gilbert



→ Les associations d'aide à domicile interviennent entre autres auprès des personnes handicapées.

L'AIDE À DOMICILE S'UNIT AUTOUR DU HANDICAP

Le 1^{er} mars, s'est déroulée dans les locaux de l'ADAPA la première rencontre de travail entre les services d'aide et d'accompagnement à domicile ADAPA et AMFD (représentants l'échelon départemental de l'union nationale UNA) et les représentants de familles, d'usagers (UNAFAM, GEM...) et de chaque structure porteuse d'une réponse adaptée à une ou plusieurs formes de handicap dans l'Ain (ADAPEI, APAJH, APF, PEP...), en présence de la MDPH.

Le rendez-vous était pris de longue date et marque la volonté forte de l'AMFD et de l'ADAPA d'inscrire leurs actions à destination des publics en situation de handicap dans une démarche partenariale, concertée, construite et professionnelle. Le chantier s'ouvre pour une période de trois ans, cadrée par la signature d'une convention de partenariat et de travail entre la CNSA* et l'UNA.

À voir le nombre des présents dans la salle et la richesse des échanges, les organisateurs de la rencontre se trouvent confortés dans le bien-fondé de l'engagement et entendent déployer l'énergie nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

● EHPAD Saint-Joseph : après l'action, les outils



Dans le cadre de l'Action nationale développement durable au service du grand âge (ADD'AGE), menée à l'EHPAD Saint-Joseph à Jasseron*,

la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (FNAQPA) a réalisé des outils permettant d'appréhender la question de développement durable en maison de retraite et dans les services à domicile. Outre le rapport, la FNAQPA a également réalisé un film et un clip, un guide Développement durable et collaboré à la revue littéraire de littérature réalisée par l'Université Claude Bernard Lyon I, « La RSE en EHPAD et en SSIAD ».

Tous ces outils sont disponibles sur le site Internet de la FNAQPA.

* Voir Interaction n° 86, p. 17
www.fnaqpa.fr/fr/add-age/chronique-add-age/944-les-livrables-d-add-age

C'est quoi l'innovation sociale, pour vous ?

“ Pour nous, c'est développer et proposer des services aux habitants du territoire. Nous faisons se rencontrer les idées de gens d'horizons différents, comme des demandeurs d'emploi, des professionnels du social, des entrepreneurs... C'est aussi un modèle économique, nous ne voulons pas inventer de nouvelles solutions, nous misons sur la reproduction des bonnes idées et favorisons des initiatives que nous cherchons à pérenniser. Cela permet d'aider des personnes qui n'agissent pas seules et qui peuvent bénéficier de retours d'expérience. ”

Armand Rosenberg,
directeur général de Valhorizon

Innovation
mode d'emploi

● Innovez en santé en Auvergne-Rhône-Alpes

L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil régional et la Banque publique d'investissement (BPI) France ont lancé un nouvel appel à projets pour soutenir des initiatives innovantes impactant l'environnement régional de la santé. Sont concernés les champs sanitaires, médico-sociaux et de la prévention. L'innovation peut être technologique, sociale, organisationnelle.

C'est la deuxième année consécutive que ces trois acteurs lancent un appel à projets qui se veut novateur. Les dossiers associant une entreprise et une structure de santé seront bien accueillis. Ouvert le 8 février, l'appel sera clos le 25 avril.

Cahier des charges et cadre de réponse disponibles sur les sites Internet :

www.ars.rhonealpes.sante.fr
www.i-carecluster.org
www.innovation.rhonealpes.fr

● Y aller par 4 chemins

Lancée par quatre centres de ressources régionaux pour la politique de la ville*, la plateforme numérique

www.yallerparquatrechemins.fr s'adresse à ceux qui travaillent et vivent dans les quartiers populaires pour les aider à mettre en place de nouvelles formes de participation citoyenne. Outil se voulant dynamique et pédagogique, on y trouve des expériences concrètes, des analyses, des points de vue d'acteurs et d'habitants, via quatre entrées : enjeux, démarches, territoires, témoignages.

* Rhône-Alpes, Seine-Saint-Denis, Bretagne et Pays de la Loire, France-Comté Bourgogne.





KARINE TRABLY,
CRÉATRICE DES « APPRENTISSEURS »

Apprends-moi à apprendre...

→ « La PNL des apprentissages est très développée au Canada », rappelle Karine Trably

PASSÉE DU COMMERCE INTERNATIONAL À L'ÉDUCATION NATIONALE, KARINE TRABLY PROPOSE AUJOURD'HUI D'AIDER LES ENFANTS ET ADOS EN DIFFICULTÉ SCOLAIRE À MIEUX APPRENDRE.

« Je n'avais jamais envisagé d'enseigner mais ça m'a plu » : après un parcours professionnel de dix ans dans l'export, Karine Trably a eu la « révélation » lorsque, licenciée économique en 2002, elle propose à l'école de Buellas, où elle emmenait chaque jour son fils, d'initier les enfants à l'allemand. À tel point qu'elle passe ensuite le concours de professeur des écoles et exerce alors son nouveau métier, aux quatre coins de l'Ain ou presque, au fil des remplacements de poste, de la maternelle au CM2. « Parfois j'avais des classes de différents niveaux dans la même semaine, c'est très formateur ! »

Juin 2015, nouveau virage professionnel : Karine démissionne de l'Éducation nationale. Pas du tout fâchée ni démotivée mais, bien au contraire, pour aider pleinement les enfants et ados à mieux apprendre. Ne pas confondre avec un classique soutien scolaire : l'ex-enseignante ne propose pas une remise à niveau des connaissances mais un accompagnement personnalisé, permettant à l'enfant en difficulté de mieux connaître et optimiser ses compétences, de trouver ses propres méthodes pour comprendre, mémoriser, analyser, de mieux s'organiser pour étudier. Bref, d'être acteur de son apprentissage. D'où l'enseigne « Les apprentisseurs », officiellement créée en septembre dernier, sous le statut d'auto-entrepreneur.

Surprise des résultats !

Pourquoi ce virage ? « Tous les enfants ont des capacités, des ressources, mais n'ont pas les mêmes stratégies pour les utiliser. Mon deuxième fils, qui avait des difficultés de lecture, a été détecté dyslexique. Je me suis demandé comment faire pour l'aider. » De fil en aiguille, elle se forme à la PNL des apprentissages* – « qui m'a appris des choses que j'aurais bien aimé savoir avant ! » –,

développe sa propre méthode et commence à œuvrer, au-delà du cercle familial, auprès d'autres enfants.

En pratique, comment ça fonctionne ? « Le premier entretien et l'observation de l'enfant permettent de définir, avec lui, les objectifs de l'accompagnement, les domaines où il se sent le plus en difficulté : est-ce plutôt la compréhension, la mémorisation, l'expression, la réflexion ? Ensuite, on travaille avec des exercices, sur des choses simples puis qui se complexifient, en amenant l'enfant qui se dit nul en maths, par exemple, à changer sa vision, en lui montrant qu'il peut faire autrement, qu'il a des possibilités, en construisant ensemble des outils pour les exploiter. J'utilise beaucoup la verbalisation, le dessin. » Et ça marche ? « Ce n'est pas une formule magique. Parfois, je suis moi-même surprise des résultats ! Ça marche si l'enfant fait quelque chose pour, s'il prend les outils en main. Les parents sont associés à la démarche aussi, je leur montre comment utiliser les outils avec l'enfant. »

On est tous un peu entrepreneur

Écolier, collégien, lycéen, étudiant : la méthode s'adresse à tous. Au-delà du suivi individuel à domicile, Karine envisage de lancer prochainement des séances en petits groupes, puis des ateliers parents-enfants, et de développer des interventions en milieu scolaire. « Les enseignants sont demandeurs. »

Et être auto-entrepreneur, ça s'apprend ? Oui et non. « On est tous un peu entrepreneur. Il faut avoir confiance en soi. Le fait d'avoir eu plusieurs vies professionnelles m'a donné une liberté d'action. Mais l'aspect administratif n'est pas toujours simple. » ● **A.P.**

* Méthode d'enseignement issue de la programmation neuro-linguistique.



Débat

« Comment rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises ? »

→ Bourg Habitat organisait un nouveau job dating le 2 février 2016.

Avec près de 3 millions de personnes au chômage en France, tous les moyens sont bons pour retrouver un emploi. Ce postulat, sans appel, est aussi celui des acteurs locaux du service public de l'emploi et des professionnels intervenant à la table ronde délocalisée à Pont-de-Vaux sur le thème : « Comment rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises ? » Les acteurs* réunis ont témoigné d'une démarche territoriale de proximité tout au long du débat.

Le service public de l'emploi n'est pas seul à agir. Des initiatives locales sont portées par des acteurs tant associatifs qu'institutionnels. Chacun a son rôle à jouer, les uns complémentaires aux autres. Et les actions ciblées se multiplient. La rencontre en faveur de l'emploi des seniors sur le territoire Bresse Dombes-Val de Saône du 28 janvier à Alimentec l'illustre bien. Autre réalité faisant consensus : les entreprises recherchent du personnel qualifié et motivé. Beaucoup de candidats ne se préparent pas ou pas assez, regrette notamment Mariel Fournier, responsable des ressources humaines de Bourg Habitat qui organisait son deuxième job dating en février. L'idée d'apprendre

à proposer ses compétences, son savoir-faire, dès le collège ou le lycée, doit faire son chemin. Le savoir être est également un critère d'embauche. Pour les chômeurs de longue durée et les publics les plus fragilisés, souvent bénéficiaires des minima sociaux, les dispositifs d'accompagnement restent ainsi indispensables.

Mais sans réseau, comment reprendre pied après un licenciement à 52 ans ou décrocher un job à 20 ans avec ses seules aptitudes faute d'expérience ? En réponse, des espaces de recherche et d'aide à l'emploi s'implantent sur les territoires, tel que l'antenne de la Mission locale jeunes à Montrevel-en-Bresse. Autre exemple, l'Espace Emploi Seniors (ESS) à Bourg-en-Bresse et à Oyonnax, créé par la MIFE, testé pour permettre à des personnes de plus de 50 ans de rompre leur isolement et se remettre à niveau dans les techniques de recherche d'emploi. ● **A.S.**

* Invitée de longue date, la Mission locale jeunes de Bourg-en-Bresse n'a pu déléguer aucun de ses 45 salariés pour cause de congés scolaires. Les demandeurs d'emploi apprécieront. A.G.



DÉBAT

« Comment rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises ? »

UN MAILLAGE DES ACTEURS SUR LES TERRITOIRES + UNE COMPLÉMENTARITÉ DES ACTIONS + UN PARTENARIAT ET DES DISPOSITIFS DURABLES = LE RETOUR À L'EMPLOI ET LE PLUS VITE POSSIBLE DES PERSONNES SANS EMPLOI.

Le service public de l'emploi a-t-il le monopole des offres sur tous les territoires ?

Pour Pôle emploi Agence de Bourg-en-Bresse, dont l'action couvre un tiers du département, le service public de l'emploi ne se définit pas comme le bras armé de l'emploi. « Nous sommes plusieurs partenaires en interaction. L'objectif reste le même pour tous : tous les moyens sont bons pour trouver un emploi. C'est la complémentarité de services qui est intéressante dans la logique du retour à l'emploi des personnes qui en ont le plus besoin », explique Cécile Gall, directrice, qui partage la position d'Henri Guillermin, président de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Vaux. « La priorité, c'est l'entreprise. C'est elle qui recrute. » Citant les Rendez-vous de l'emploi créés par la Maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE) de l'Ain pour expliciter la logique dans laquelle les acteurs s'inscrivent, Benoît Alain, animateur du Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF) juge l'approche par territoire essentielle : « Nous sommes bien dans un maillage territorial. » Une position largement partagée par les autres intervenants de la table ronde. « C'est en multipliant les expériences, les rencontres, les échanges que les entreprises et les élus locaux trouvent des réponses », confirme Emmanuel Maquet, directeur de la MIFE et du Service orientation formation insertion emploi (ALFA3A) qui constate une volonté des élus de retrouver de la proximité. La situation sur le marché de l'emploi est naturellement connue du service public de l'emploi. L'éclairage donné par Cécile Gall en explicite le rôle : accompagner la transition professionnelle des demandeurs d'emploi. « Aujourd'hui, un

poste sur deux est en contrat à durée déterminée. Ce qui implique une fin, donc une recherche d'emploi. » Cette évolution impliquerait la multiplicité d'actions en réseau.

Comment inventer de nouvelles solidarités autour du droit à l'emploi et à la formation ?

Des initiatives sont prises par des partenaires associatifs du service public de l'emploi. « Nous sommes intervenus à Pôle Emploi dans le cadre d'un club de chercheurs d'emploi », précise Christian Burtin, président de l'association EGEE, forte de 24 conseillers bénévoles pour l'aide à la création d'entreprise (dispositif Nacre*), l'aide aux jeunes avec la Mission locale jeunes et la formation au Centre de formation des apprentis du bâtiment ou à l'ECAM**. L'association Compétences en temps partagé 01 permet à ses adhérents de rebondir avec une offre de services. « Nous avons une approche complémentaire par rapport aux autres acteurs dans la redynamisation de la recherche d'emploi et du rapprochement avec les entreprises, par la proximité, la projection », informe Frédéric Collin, administrateur. Cependant, dans les territoires ruraux, la question de l'exclusion n'évince pas celle de la désertion du service public de l'emploi. « Elle a été ressentie il y a quelques années. Mais des efforts sont faits pour qu'on ne sente pas isolé des villes centres. Des délocalisations partielles sont faites comme la Mission locale jeunes », témoigne Henri Guillermin, rappelant que 1000 emplois ont été créés sur le canton grâce à 45 ateliers relais et mobiliers d'entreprise.

Si les démarches pour trouver un emploi ou se former ont changé avec « l'ère du digital », selon Cécile Gall, des personnes ont besoin d'un accompagnement renforcé. Des actions favorisant l'accès au droit et à l'autonomie sociale des femmes et l'égalité homme-femme sont menées par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Ain (CIDFF). « Au sein de notre service emploi, nous aidons les femmes à élaborer un nouveau projet professionnel ou à accéder à la formation », présente Sandra Hernandez, chargée d'accompagnement emploi, précisant que le CIDFF s'occupe de l'emploi et de la formation des femmes depuis 1997, en raison du nombre croissant de divorces.

*Nouvel accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise

** École catholique d'arts et métiers

Quelles solutions mettez-vous en place pour rapprocher entreprises et demandeurs d'emploi ?

La bonne solution se trouverait dans « la dynamique de l'ensemble des acteurs et des chefs d'entreprise qui ont des besoins et qui ne trouvent pas toujours dans les candidats formés », juge Henri Guillermin, pour qui la motivation des demandeurs d'emploi compte. Pour Benoît Alain, les Rendez-vous de l'emploi, visant à mettre en contact l'offre locale et la demande sur l'ensemble du territoire, s'inscrivent bien dans cette logique. La réussite de cet événement sur les territoires Bresse Revermont Val de Saône et Haut-Bugey est reconnue et le concept partagé. « Les nouveautés des forums 2016 concerneront des horaires plus larges et une phase d'évaluation post-forum pour faire

un point sur l'offre et la demande », indique Frédérique Pollet, conseillère emploi et création d'entreprise MIFE.

Le manque d'outils serait un frein à l'autonomie dans la recherche d'emploi. Mais pour les personnes ayant perdu le lien social, la posture et les compétences relationnelles sont à travailler, estiment Cécile Gall, Alexandra Sanchez et Christian Burtin. Et pour être efficace dans un job dating, les candidats doivent se préparer, selon Mariel Fournier, précisant que les Points infos emploi et le centre social de la Reyssozouze ont accompagné des candidats en amont.

Sur les forums, le contact verbal change la vision que l'on a d'une personne, témoignent plusieurs participants. « C'est aussi apporter un autre mode de recrutement pour les entreprises », considère l'animateur du CTEF, conscient que certains dispositifs soutenus par la Région peuvent être remis en question. « Demain, il y aura peut-être plus de mise en concurrence des acteurs et d'appels à projet. » Quant à la gestion anticipative et préventive des ressources humaines, « l'idéal serait que les entreprises nous ouvrent leurs portes sur leurs besoins futurs. On parle beaucoup de GPEC*, mais on avance peu... », conclut Cécile Gall. ● A.S.

*Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences



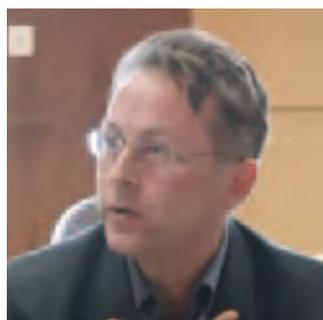
→ Christian Burtin, EGEE Ain : « On travaille sur l'effet miroir des personnes et toute l'argumentation face à l'employeur. »

→ Cécile Gall, Pôle emploi Bourg-en-Bresse : « Faire se rencontrer les gens sur un forum est important. »

→ À la Communauté de communes du canton de Pont-de-Vaux, l'emploi sur le territoire a été débattu entre les acteurs tant associatifs qu'institutionnels.



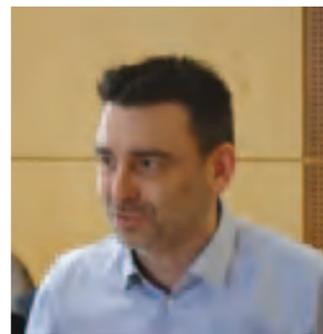
→ Henri Guillermin, Communauté de communes du canton de Pont-de-Vaux : « Les élus ont la préoccupation de l'évolution de leur territoire, mais cela passe par l'association de tous les acteurs sur un territoire, y compris les habitants. »



→ Frédéric Collin, CTP 01 : « Nous fonctionnons comme un cercle de chercheurs d'emplois ou de missions qui réalisent des actions de prospection active dans les entreprises. »



→ Sandra Hernandez, CIDFF Ain : « Nous pouvons servir d'étape intermédiaire avant Pôle emploi. Le but est que les personnes bénéficiaires du RSA arrivent au droit commun. »



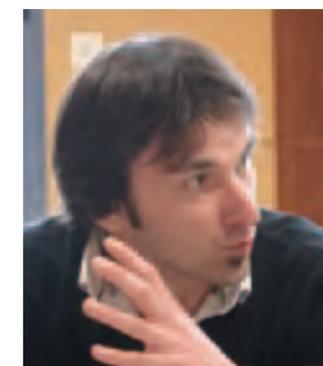
→ Emmanuel Maquet, ALFA3A : « Chaque individu est unique. Certains vont se retrouver chez EGEE, d'autres à Pôle emploi, d'autres à la Mife... Il n'y a pas qu'une seule réponse. »



→ Frédérique Pollet, MIFE de l'Ain : « Ce qui ressort des forums, c'est qu'ils permettent aux entreprises de s'impliquer pour présenter leurs métiers et leurs besoins. »



→ Mariel Fournier, Bourg Habitat : « Le job dating est une des solutions de recrutement pour Bourg Habitat. »



→ Benoît Alain, CTEF Rhône-Alpes : « L'action du CTEF est visible par les acteurs du territoire. »





JEUNES ET CITOYENNETÉ

Le service civique monte en puissance

→ Mylène Canet suit le dispositif Service civique rattaché au pôle Jeunesse, Sports, Vie associative à la Direction départementale de la cohésion sociale.

UN JOUR, UN LIEU : LE SERVICE CIVIQUE DATING ORGANISÉ MI-JANVIER AU BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE INAUGURAIT UNE FORMULE TRÈS PARTENARIALE POUR PROMOUVOIR UN DISPOSITIF QUI PERMET À DES JEUNES D'OUVRIRE UNE PARENTHÈSE ET DE SE PROJETER DANS L'AVENIR.

Quel bilan tirez-vous du forum organisé en janvier à la MIFE de l'Ain ?

Très positif ! Tant du côté des participants qui proposaient des missions que du côté des jeunes – une cinquantaine – qui sont venus s'informer sur le service civique. Nous avons mobilisé des volontaires qui sont venus sur l'espace Témoignages et qui ont ainsi pu être partie prenante de l'événement. Sans oublier la présence de trois volontaires d'Unis-Cité qui interviennent à l'espace public numérique de l'ADEA. En organisant cet événement avec le BIJ, nous avons voulu être au plus près des jeunes.

Quels sont les principes du service civique ?

C'est un statut qui favorise l'engagement citoyen des jeunes de 16 à 25 ans (et 30 s'ils ont le statut d'handicapé). Il mobilise des structures d'accompagnement comme les associations, les services de l'État ou les structures d'éducation populaire. Il remplit des missions d'intérêt général sur neuf thématiques agréées par l'État : solidarité, environnement, culture et loisirs, mémoire et citoyenneté, éducation

de congé par mois. Le contrat peut être interrompu avec un préavis d'un mois sauf si le jeune trouve un CDD ou un CDI.

Quels chiffres retenir ?

Actuellement, 180 jeunes sont en mission dans l'Ain et 580 ont suivi cette voie depuis sa création en 2010. La durée des séjours varie entre 6 et 12 mois, ce qui nous donne une moyenne de 8 mois. Leur entrée dans le dispositif se fait en général en deux vagues : en septembre-octobre et en janvier. Un quart a un niveau inférieur au bac. On dénombre quatre candidatures pour une mission.

Est-ce une expérience profitable ?

Le suivi du service civique se fait au niveau national. Six mois après leur sortie, 75 % des jeunes sont soit dans un emploi soit dans une formation. L'effet est positif : les jeunes gagnent en confiance et étoffent leur CV.

Le dispositif est boosté cette année.

L'Ain est un bon exemple : 100 missions étaient agréées l'an dernier pour 150 cette année, ce qui signifie que les organismes locaux recevront plus de dotations. On pourra même aller plus loin si nécessaire. L'Éducation nationale intervient fortement dans le dispositif en proposant des missions pour lutter contre le décrochage scolaire. Pôle Emploi n'est pas en reste puisque qu'il joue aussi le rôle de structure d'accueil pour animer, par exemple, des espaces numériques.

Qui fait quoi dans la gestion du dispositif ?

On l'a vu, l'État incite, finance, donne les agréments. Le rôle d'interface est assuré par le site, par les missions locales, le Bureau d'information jeunesse et les Points info jeunes. Une réunion d'information est organisée chaque année à la rentrée. ●

Propos recueillis par Alain Gilbert

INTER action

N° 87 . AVRIL 2016



ADAPEI

Du street art à l'IME Georges Loiseau / p. 30 -31

Le Cahier partenaires

“ Six mois après leur sortie, 75 % des jeunes sont soit dans un emploi soit dans une formation. ”

pour tous, santé, urgence en cas de crise, sport, développement international et aide humanitaire. Particularité : le service civique recrute sur motivation et non sur compétences. Les jeunes bénéficient d'un tutorat dans la mission d'accueil afin de les aider à développer leurs compétences et de préparer leur projet futur. Ils reçoivent une indemnité de prise en charge par l'État de 467 € par mois, plus une prestation de subsistance de 106 € versée par la structure d'accueil qui peut aussi les indemniser pour frais de logement et de transport. Ils bénéficient d'une couverture sociale, de cotisations retraite et de deux jours



→ Catherine Jolivet, nouvelle adhérente de France ADOT 01

La mort fait partie de la vie !

En mai 2015, notre vie a basculé avec l'accident fatal d'un de nos trois enfants, Alexis, 20 ans, survenu alors qu'il fendait du bois. Quelques heures après son transfert à l'hôpital d'Annecy en hélicoptère, on nous a annoncé qu'il n'y avait plus rien à faire: le cerveau était trop comprimé. J'ai évoqué spontanément le don d'organes. Quelque temps auparavant, nous avions vu en famille une émission sur le sujet et Alexis avait dit: si ça m'arrive, vous donnez tout. Du fait de ces mots, nous étions sereins face à cette décision.

Nous avons été très bien accompagnés à l'hôpital, avec beaucoup de respect, de dignité. On ne le dit jamais mais le don d'organes, c'est la course contre la montre! Le délai pour que l'organe puisse être transplanté est très court. Les infirmières coordinatrices du don ont un métier exemplaire, on sent une véritable formation des personnels à l'humain.

On nous dit que nous avons eu du courage mais le don d'organes n'est pas une question de courage. Alexis a sauvé la vie de six personnes en attente de greffe. Dans notre société, nous ne sommes pas préparés à la mort. Mais elle fait partie de la vie! « Nul ne reçoit la vie comme propriété; usufruit seulement, telle est la loi pour tous » disait Lucrèce*.

Je ne connaissais pas France ADOT 01** avant. J'ai contacté la présidente départementale, Michèle Drot. Après une rencontre humaine riche en émotions, elle m'a proposé de venir au conseil d'administration de septembre, de témoigner et de rencontrer des greffés. J'ai découvert leur univers, avec leurs contraintes du quotidien et leur respect sans bornes pour leur donneur.

Le lien entre greffés et donneurs existe, même s'il n'est pas physique. Nous avons des nouvelles régulières des personnes qui ont reçu le cœur, les deux moitiés du foie, les reins et le pancréas d'Alexis, de manière anonyme, via l'hôpital.

Il y a un besoin d'accompagnement des familles de donneurs après l'hôpital, de développer des échanges, des rencontres, avec des greffés, peut-être avec des familles qui ont refusé le don aussi. France ADOT 01 est prête à soutenir le projet de monter un groupe de parole. Si des professionnels souhaitent s'associer à ce projet, si des familles désirent échanger, ils peuvent contacter l'association. Il faut lever les tabous sur la mort et la maladie grâce à la parole.

* Philosophe, I^{er} siècle avant J.-C. - « De la nature » - Livre III: l'âme humaine et la crainte de la mort, traduit par José-Kany-Turpin

** Association pour le Don d'Organes, Tissus humains et cellules de moelle osseuse - mail: franceadot01@yahoo.fr - Tél. 06 72 36 16 62

Catherine Jolivet,
nouvelle adhérente de France ADOT 01.

SOMMAIRE

- Le cousu main de l'Espace Emploi Séniors **(Alfa3a)** / p. 18-19
- Prime d'activité : 100 % dématérialisée, 100 % personnalisée **(CAF)** / p. 20-21
- Accompagner au mieux les personnes sous tutelle **(ADAPA)** / p. 22-23
- Cinq objectifs sur cinq ans pour le Plan Séniors **(Département)** / p. 24-26
- CPA : après la tourmente, reprendre le cap **(ORSAC)** / p. 28-29
- Qui sont les familles sans solution ? **(ADAPEI)** / p. 30-31
- Un immeuble qui incite au bon voisin'âges **(Bourg Habitat)** / p. 32-33
- **Fiche action** : Accompagnement à la parentalité : tous à bord ! / p. 34

CAF DE L'AIN

Des allocataires satisfaits des services

→ 7,32 sur 10: le taux national de satisfaction des allocataires Caf reste relativement stable en 2015 par rapport à 2014. Entre octobre 2014 et octobre 2015, 86 % des 10000 allocataires interrogés ont déclaré avoir eu un contact avec leur Caf. Le site Internet reste le canal le plus apprécié (7,58 sur 10). Le taux de satisfaction concernant la visite au guichet progresse de 2,5 % pour atteindre une note moyenne de 7,05. En revanche, les allocataires attendent toujours des améliorations sur les délais de traitement des dossiers, le temps d'attente au guichet et au téléphone et sur l'information fournie par la Caf sur les aides, les changements de droits, les montants à percevoir.

Le besoin de réassurance perdure après une visite ou un contact téléphonique, souvent pour obtenir de nouvelles informations, vérifier les informations données ou parce que le problème n'a pas été réglé. 45 % des allocataires sont « très satisfaits » de l'amabilité des conseillers (39 % en 2014). ●

MARCHÉS PUBLICS

Une clause d'insertion sociale réactualisée

→ Le 8 février, le Département et les organisations professionnelles de l'Ain* ont signé le Pacte PME, visant à faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises à la commande publique. Dans la foulée, ils renouvelé leur partenariat pour la mise en œuvre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics. Le dispositif, officialisé par une première charte en 2010, a été actualisé, afin de favoriser notamment l'apprentissage des jeunes dans le secteur du bâtiment. Le montant au-delà duquel une opération de travaux doit comprendre un volume de 5 % d'heures d'insertion a été abaissé à 500 000 € HT. Ces heures peuvent être effectuées par des bénéficiaires du RSA, de l'ASS, des travailleurs handicapés, des jeunes de niveau inférieur au CAP/BEP, des demandeurs d'emploi de longue durée, des personnes en insertion par l'activité économique (IAE). ●

* MEDEF, CGPME, UPA, Fédération du BTP, CAPEB, CNATP.

MSA

À la une des actions

→ **Aide aux aidants**: en partenariat avec le Département et les caisses de retraite CARSAT et RSI, la MSA propose des rencontres de soutien et d'information aux aidants, le mardi après-midi: à Belley, les 12 avril et 1^{er} juin, et à Montrevel, les 31 mai et 5 juillet.

→ **Soutien aux malades du cancer et à leurs proches**: mis en place depuis dix ans par la MSA et le comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer, ce dispositif offre un accès à cinq consultations individuelles ou familiales, prises en charge à 100 %, par un psychologue libéral conventionné, et à des groupes de parole.

→ **Application mobile « ma MSA et moi »**: nouvelle version pour cet outil pratique, qui permet de consulter ses paiements MSA, faire une simulation pour les droits à la CMU-C ou à l'ACS, suivre en direct l'actualité de la MSA.

→ **Prime d'activité**: outre les salariés et étudiants salariés, elle concerne aussi les exploitants agricoles dont les bénéfices annuels ne dépassent pas 16 439 € (pour une personne vivant seule). La demande est à faire en ligne, sur le site Internet de la MSA. ●

www.msa01-69.fr

CULTURE ET SANTÉ

« De briques et de broc » au CPA

→ La 7^e saison de Culture NoMad au CPA, projet artistique et culturel soutenu par le dispositif régional Culture et santé, appelle à croiser le réel et l'imaginaire. Ouverts à tous, des ateliers de « street origami », avec Made-moiselle Maurice, invitent, de janvier à mai, à créer une géante fresque de papiers pliés, sur le mur de la chapelle du CPA (vernissage le 17 mai, dans le cadre de l'événement culturel 2016 de la Ville de Bourg-en-Bresse, sur le thème « Bas les masques »).

Au CPA à Bourg et à l'ITEP Arc-en-Ciel à Trévoux, 11 ateliers nomades proposent de construire ensemble une « folie » avec Loren et Guy Dallevet de la Biennale Hors Normes de Lyon, de février à juin (vernissage final à l'automne). À la MJC d'Ambérieu-en-Bugey, enfants et ados du Centre de jour de Château-Gaillard réaliseront une « cabane » avec le collectif La Méandre, en mai-juin (vernissage le 8 juillet lors du festival « Sous les étoiles... la place »). S'inscrivent aussi dans la saison Culture NoMad deux spectacles proposés en mars lors des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM): « Gestes immobiles », de la compagnie L.a.B.S., et « Moi j'mange » de la Dieselle Compagnie. ●

Tél. 04 74 52 24 69
culture_sante@cpa01.fr



→ En atelier d'origami.



LES ATELIERS VIENNENT DE DÉMARRER

Le cousu main de l'Espace Emploi Séniors

PERDRE SON EMPLOI EXPOSE LES SÉNIORS À UNE RUPTURE DE PARCOURS SOUVENT BRUTALE, PARFOIS DÉFINITIVE. L'ESPACE EMPLOI SÉNIORS OUVERT À LA MIFE PERMET DE REPRENDRE PIED, SEUL ET EN GROUPE. UNE DÉMARCHÉ CONNUE POUR SON EXIGENCE, RECONNUE POUR SON EFFICACITÉ.



→ Les seniors sont largement invités aux forums de l'emploi organisés par la MIFE tout au long de l'année, comme ici à Pont-de-Vaux le 5 avril dernier.

Les seniors ne sont pas les enfants gâtés des dispositifs de retour à l'emploi. Mis à part les contrats de génération au succès mitigé. On est sénior très tôt, à 45 ans, et si ça se passe mal, le reste de sa carrière professionnelle peut tourner au vinaigre. Comment éviter ces ruptures de parcours qui peuvent hypothéquer les deux cinquièmes d'un cursus professionnel ? Comment répondre à une vulnérabilité croissante au chômage à mesure que l'on avance dans sa carrière ? Comment enrayer la hausse du chômage de longue durée chez les seniors et leur déconnexion du marché de l'emploi, voire de la société ?

Au cas par cas

L'Espace Emploi Séniors est bien dans l'air du temps. Il correspond à la volonté de traiter le chômage par tranches d'âge, au plus près de la personne et en croisant les apports des opérateurs de l'emploi. Il exige le volontariat de la personne, l'effort de groupe et le suivi individuel. Emmanuel Maquet, le directeur de la MIFE, parle de cousu main pour expliquer cette prise en compte individuelle qui remet la personne sur pied et dans la bonne direction, celle d'une dynamique où l'on reprend confiance. Là ne s'arrête pas ce coaching au cas par cas : la démarche prend appui sur le marché de l'emploi, l'échange avec les entreprises, la création ou la reprise d'une activité. La méthode appliquée pour d'autres actions, comme les Forums de l'emploi, offre des taux de réussite appréciables.

50 % de sorties positives

Depuis deux mois, la MIFE de l'Ain a dédié un bureau et une salle de réunion accessible en permanence. Le bureau autorise les entretiens individuels, la salle de réunion accueille des ateliers thématiques programmés à l'avance et animés par des intervenants très divers. Cette offre de service est gratuite. Les objectifs de l'Espace Emploi Séniors sont ambitieux : informer 300 personnes, accompagner 100 personnes sur 4 mois, à raison d'un rendez-vous individuel minimum par mois, arriver à 50 % de sorties positives vers une formation, un CDD ou un emploi. ● A. G.

→ Les intervenants

- Le centre interprofessionnel de bilan de compétences (CIBC)
- L'Association d'anciens cadres responsables d'entreprise volontaires (ECTI), entretiens individuels
- Le Centre d'Information des droits des Femmes et des familles (CIDFF), ateliers sur l'information juridique et la formation
- AGEFOS-PME, ateliers sur les dispositifs emploi formation
- La Maison de l'information sur la formation (MIFE), ateliers consacrés à la perte d'emploi, la VAE, l'informatique, la création d'entreprises
- Ain Geste d'avenir (création d'emploi ou d'entreprise), atelier
- L'Association pour l'emploi des cadres (APEC)
- France Bénévolat. ●

EMMANUEL MAQUET, DIRECTEUR DE LA MIFE DE L'AIN

« Tout est fait pour remettre le sénior dans un contexte positif. »

→ La problématique de l'emploi des seniors est-elle bien identifiée ?

Pas assez ! Une commission mise en place en 2013 au sein de la Zone territoriale Emploi Formation Bresse-Dombes-Val de Saône a pointé un problème sur l'emploi des seniors. Deux courbes se croisaient : le taux de demandeurs d'emploi en hausse, le taux de qualification en baisse. Je suis tombé sur une étude de l'OCDE consacrée aux populations vieillissantes de chômeurs. Elle reposait sur une approche convenant tout à fait à notre problématique. Nous n'allions quand même pas réinventer la poudre : nous leur avons proposé un partenariat.

→ Moyennant finances ?

Oui, mais avec à la clé une étude ciblée sur l'emploi des seniors en Bresse-Dombes et Val de Saône, le territoire couvert par le CTEF, et intitulée Stratégie locale pour les marchés du travail vieillissants. Suite à ça, nous avons organisé à Bourg en janvier 2015 une première rencontre en faveur de l'emploi des seniors. En fait, nous sommes passés de la prise de conscience à la prise de décisions.

→ Peut-on sur des approches nationales bâtir des stratégies locales ?

On en a rêvé en imaginant une « mission locale » dédiée aux seniors. L'estimation dépassait les 80 000 € / an. Nous avons réduit la voilure en prenant l'option d'un lieu d'accueil dédié aux plus de 45 ans intégré à la MIFE. Cet espace est partagé entre plusieurs partenaires qui proposent des solutions : le portage salarial, un accompagnement pour faire le deuil de son emploi, une permanence du CIDFF sur les droits, le centre du volontariat pour faire le lien avec l'engagement associatif, une permanence de l'AGEFOS sur le droit à la formation... Tout est fait pour remettre le sénior dans un contexte positif. Rien n'est à négliger.

→ En quoi cet espace rapproche-t-il de l'emploi ?

Justement, nous avons réfléchi pour aller plus loin que l'espace, avec la création d'un poste de chargé de mission exclusivement seniors, à la fois conseiller référent et démarcheur d'entreprises pour "vendre" du sénior. Les Rendez-vous de l'Emploi peuvent nous permettre de te-

nir cet objectif. Un rendez-vous, 30 entreprises présentes, 200 demandeurs d'emploi mobilisés. Après la fin de journée, nous relançons les entreprises.



→ Emmanuel Maquet, directeur de la MIFE de l'Ain.

→ Quels sont les avantages ?

Nous sommes dans le concret, dans le rapprochement, dans la lutte contre les préjugés (y compris chez ceux qui sont sensibilisés à cette problématique et qui vont refuser d'embaucher un sénior pour des raisons qui ne tiennent pas debout). Notre souci n'est pas de courir après des taux de réussite, même s'ils sont bons (60 % de réussite, 15 offres, 10 contrats, etc.). Mon souci est de valoriser la méthode et de répondre à deux demandes conjointes : celle des élus et celle des entreprises. Et aussi aux besoins des seniors ! ●

Une filière seniors pour le chômage

- Les seniors sont significativement plus souvent victimes de licenciements économiques et moins exposés aux ruptures de contrat ou conventionnelles », commente l'enquête de l'OCDE ciblée sur Bresse-Dombes-Val de Saône en 2015.
- Quand ils sont au chômage, les 50 ans et plus ont du mal à retourner à l'emploi. Ils risquent un glissement vers l'inactivité ; ils commencent à peser dans les effectifs RSA. Une filière sénior du chômage est apparue.
- Dans la zone étudiée et selon les chiffres du Conseil départemental, 21 % des bénéficiaires du RSA de + de 50 ans sont inscrits dans un dispositif depuis plus de six ans.
- Les motivations de l'entreprise pour embaucher un sénior portent sur l'expérience, le savoir-faire, la

rigueur, le sens des valeurs ; les réticences, sur la capacité à s'adapter et la difficulté à encadrer.

- Le management des entreprises a besoin d'évoluer à l'égard des seniors avec des solutions comme le temps partiel, le télétravail, la mobilité interne, etc.
- Le taux d'emploi des seniors est relativement faible dans la zone territoriale emploi/formation. Le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus connaît une forte augmentation.
- Pour lutter contre cette menace croissante, l'étude préconise le renforcement des compétences et du management, la lutte contre les préjugés, des actions de proximité (déjà engagées) et la mobilisation générale des acteurs. Une préconisation d'autant plus d'actualité que la Région est en train de rebattre les cartes des ZTEF qui vont disparaître. » ●



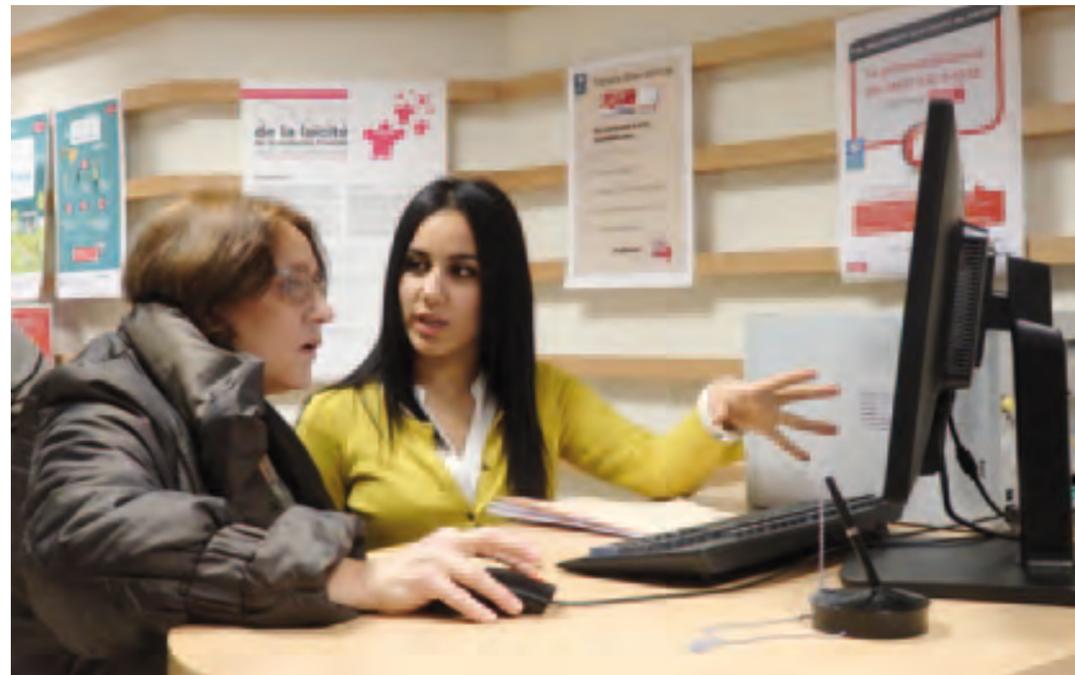
La part des 55-64 ans dans la population active (Insee 2010)

Bourg-en-Bresse	12,2 %
Ambérieu	9,8 %
Oyonnax	12,2 %
Lyon	11,2 %

NOUVELLE PRESTATION SOCIALE

Prime d'activité : 100 % dématérialisée, 100 % personnalisée

L'ÉTAT A CONFIE À LA CAF LA MISE EN PLACE ET LA GESTION DE LA PRIME D'ACTIVITÉ, QUI REMPLACE DEPUIS JANVIER LA PRIME POUR L'EMPLOI ET LE RSA-ACTIVITÉ.



→ À l'accueil de la CAF, des postes informatiques en libre accès permettent aux allocataires d'effectuer leurs démarches en ligne, si besoin avec l'aide d'une conseillère.

Entre 15200 et 15600 : c'est le nombre prévu, dans l'Ain, de bénéficiaires de la prime d'activité, nouvelle prestation sociale créée par l'État, pour les personnes de plus de 18 ans, gagnant moins de 1500 € par mois (pour une personne seule sans enfant). Applicable dès janvier 2016, la prime d'activité, versée chaque mois, remplace la prime pour l'emploi et le RSA-activité, avec pour objectif de soutenir l'emploi ou le retour à l'emploi.

Une réforme d'envergure, dont la mise en œuvre innovante et la gestion ont été confiées aux Caisses d'allocations familiales. « C'est la première prestation sociale où toutes les démarches se font uniquement en ligne, sur le site Internet caf.fr », souligne Jean-Michel Ballard, directeur adjoint de la CAF de l'Ain. Et pour ceux qui ont difficilement accès au numérique ? Pas de problème : des conseillers sont là pour les orienter et guider directement, dans divers points d'accueil dans l'Ain.

Relayée dans les médias, l'invitation à se rendre sur le site Internet caf.fr, de chez soi ou d'ailleurs, pour effectuer sa demande de prime d'activité, avec « simulateur » en ligne pour vérifier directement son droit et calculer son montant, a porté ses fruits. Début février, la Caisse de l'Ain avait versé leur première prime d'activité – au total, plus de 1,5 million d'euros – à 9254 allocataires.

Parmi eux, 16 % ont moins de 25 ans. « Il existe peu d'aides pour les jeunes, à l'âge où on s'installe, on essaye de forger son avenir. En tant qu'étudiante, je n'avais pas la prime pour l'emploi. Aujourd'hui, je cherche un travail. J'avais pris rendez-vous à la CAF sur Internet: je voulais

voir un conseiller pour la demande d'APL. J'ai fait aussi ma demande de prime d'activité, c'est vraiment facile et rapide, je devrais avoir le premier versement le mois prochain », explique Clara Vaillant.

Un taux remarquable de traitement des dossiers

Au-delà, qui sont ces plus de 15 000 bénéficiaires attendus en 2016 ? Un tiers avaient auparavant le RSA-activité, un tiers sont déjà allocataires CAF pour d'autres prestations sociales et un autre tiers sont entièrement nouveaux. Qui dit nouveaux allocataires, dossiers, versements... dit surcroît de travail. Les délais de mise en place étaient serrés, tout devait être fin prêt pour janvier 2016. À la CAF de l'Ain, un comité de pilotage s'est attelé à la vaste tâche. Installation et suivi du système informatique, formation de la quarantaine d'agents du service Prestations, recrutement de deux conseillers pour accompagner les usagers dans leurs démarches, dans les accueils de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax, communication auprès des services sociaux du Département, mise en place de points relais d'accès numériques dans des centres sociaux, à Bellegarde, Bourg et Oyonnax, et dans les Maisons de services au public... Tout a été mis en œuvre pour assumer au mieux cette nouvelle mission et faciliter l'accès aux démarches en ligne.

Le suivi est permanent : une réunion hebdomadaire par visioconférence avec la CNAF permet aux équipes projet œuvrant sur la prime d'activité de faire le point.

« L'enjeu était d'absorber la charge de travail dans de

bonnes conditions. Le dispositif fonctionne bien, le taux de traitement est remarquable : dans l'Ain, fin janvier, 98 % des demandes reçues avaient été traitées. Il est même plus élevé qu'au niveau national (91 %). »

Avis aux bénéficiaires potentiels de la prime d'activité qui

ne l'auraient pas encore demandée : il n'est jamais trop tard. Et pour ceux qui ne seraient pas encore au courant ? « La Direction des finances publiques a prévu de communiquer l'information auprès des bénéficiaires de l'ancienne prime pour l'emploi. » ● A. P.



« C'est rassurant de savoir qu'on peut être aidé »

« Depuis janvier, il y a beaucoup d'afflux de monde ! » reconnaît Halima Arier. Embauchée en novembre 2015 afin de renforcer l'équipe de conseillères offre de services, à la CAF de Bourg-en-Bresse, la jeune femme accueille, tout sourire, le public. « Notre mission première, c'est la satisfaction de l'allocataire : qu'il reparte avec les réponses à ses questions. Les gens viennent se renseigner sur leur allocation, déposer un document... Si la question est plus complexe, j'oriente la personne vers un rendez-vous avec un technicien qui la recevra dans un bureau. »

Les questions sur la prime d'activité sont nombreuses. « Des personnes ont fait leur simulation chez elles puis viennent ici pour être sûres du résultat, de bien faire les démarches pour la demande ; d'autres ne savent pas se servir de l'informatique, je les guide sur l'écran, je leur montre comment créer et utiliser leur compte

en ligne. Certains pensent que la prime n'est versée qu'une fois, j'explique que le paiement est mensuel, qu'il faut simplement remettre à jour son dossier tous les trois mois en cliquant sur "déclarer les revenus trimestriels". Récemment, un couple est venu pour une déclaration de grossesse, je l'ai informé aussi sur la prime d'activité. »

À l'accueil, les écrans en libre-service permettant d'effectuer toutes les démarches en ligne sont fort utilisés. « Je suis une nouvelle allocataire : depuis novembre, je reçois l'APL. Pour la prime d'activité, j'ai pris rendez-vous, je suis venue avec tous les justificatifs, l'hôtesse m'a montré, c'est rassurant de savoir qu'on peut être aidé. J'ai reçu ma première prime d'activité en janvier, le montant correspond bien à ce qui était prévu. Pour l'instant, il est plus élevé que l'ancienne prime pour l'emploi », témoigne Anne-Marie Fantaccione. ●

BRÈVES

En pratique

- La demande de prime d'activité se fait exclusivement en ligne, sur le site Internet caf.fr, sans justificatif papier à fournir.
- Les personnes qui bénéficiaient du RSA-activité n'ont aucune démarche à effectuer : la prime d'activité remplace automatiquement l'ancienne allocation.
- La prime d'activité est versée chaque mois, à partir du mois suivant le dépôt de la demande (si celle-ci ouvre droit à la prime). Les personnes ayant fait leur demande avant le 31 mars bénéficient de l'effet rétroactif, avec un droit ouvert dès janvier 2016. ●

En chiffres* dans l'Ain

- 9254 allocataires bénéficiaires de la prime d'activité
- Montant moyen de la prime mensuelle : 168 €.
- 68 % de femmes
- Age moyen : 37 ans
- 16 % de moins de 25 ans. ●

* Chiffres au 5/2/2016.



→ « Le dispositif de la prime d'activité a bien trouvé son public. Pour la CAF, c'est une charge de travail conséquente mais une réussite », souligne Jean-Michel Ballard, directeur adjoint.

AIDE À DOMICILE

Accompagner au mieux les personnes sous tutelle

L'ADAPA ET L'ATMP ONT SIGNÉ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT, FORMALISANT UNE COLLABORATION ACTIVE DEPUIS LONGTEMPS SUR LE TERRAIN.



Membre de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

→ Le 21 mars 2016, Marc Dupont et Claude Bouvard, présidents respectifs de l'ADAPA et de l'ATMP 01, ont signé la convention de partenariat.



Accompagner au mieux la personne, répondre de manière adaptée à ses besoins: c'est l'objectif des services d'aide à domicile. « Depuis une dizaine d'années, le nombre de personnes sous mesure de protection – tutelle ou curatelle – chez qui nous intervenons a beaucoup augmenté », constate Martine Verne, directrice de l'ADAPA. Travailler en lien avec les associations tutélaires – au nombre de trois dans l'Ain: l'ATMP 01, l'UDAF et l'ATPA* à Belley –, dans une logique de complémentarité, avec toujours pour objectif commun de permettre à la personne aidée de vivre dans les meilleures conditions, apparaît comme une évidence. Le 18 mars, l'ADAPA et l'ATMP 01 ont signé une convention de partenariat, formalisant une collaboration active depuis longtemps sur le terrain. « C'est un vrai partenariat de réseau: l'ADAPA et l'ATMP 01 ont une même approche de proximité, avec une démarche territorialisée, et une vision médico-sociale partagée de l'accompagnement de la personne. »

À l'ADAPA, tous les responsables de secteur ont la formation et l'expérience du travailleur social. Idem à l'ATMP 01 pour les mandataires judiciaires (ex- « délégués à la tutelle »). Les uns et les autres se connaissent, se rencontrent, échangent. Une approche « sur une même longueur d'ondes », dans un esprit de confiance mutuelle et de respect du rôle de chacun, qui permet de co-construire l'accompagnement individualisé de la personne, d'adapter l'intervention du service d'aide à domicile selon l'évolution des besoins, de réagir rapidement et face à un problème, d'anticiper sur une situation de santé qui se fragilise, de mieux faire comprendre une décision à la personne ou à la famille...

Un accompagnement pragmatique et concerté

« La mesure de protection est une décision judiciaire. Le juge décide à qui il confie la tutelle ou la curatelle: un membre du cercle familial ou, si ce n'est pas possible dans l'intérêt de la personne protégée, une association tutélaire ou un mandataire privé », rappelle Christophe Clerc, directeur de l'ATMP 01 (Association tutélaire des majeurs protégés). Sur les plus de 1 800 personnes suivies par l'Association tutélaire des majeurs protégés, environ la moitié vivent en logement individuel. Selon leurs besoins, certaines sont accompagnées par un service d'aide à domicile, associatif ou autre. L'ADAPA intervient chez près d'une centaine de personnes suivies par l'ATMP 01. « Souvent, ce sont des personnes vieillissantes, en perte d'autonomie, fragilisées par la maladie d'Alzheimer. Nous avons la mission de favoriser le maintien à domicile, avec ses limites bien sûr. »

Certaines étaient déjà accompagnées par l'ADAPA auparavant. « L'intervention par elle-même ne diffère pas. La particularité, c'est la relation aidante avec la structure porteuse de la mesure, avec des pratiques professionnelles qui convergent vers le même objectif: accompagner de la meilleure façon possible la personne, de manière pragmatique et concertée, avec lucidité sur les moyens », souligne Martine Verne. Des outils et protocoles de travail communs, par exemple sur la gestion des bons alimentaires de l'usager, ont été mis en place. ● A. P.

* ATMP: Association tutélaire des majeurs protégés. UDAF: Union départementale des associations familiales. ATPA: Association tutélaire des Pays de l'Ain.

SUR LE TERRAIN

Regards croisés des professionnels

→ Une confiance partagée

« L'ADAPA et l'ATMP partagent des valeurs communes sur l'accompagnement de la personne, le sens et les limites de l'aide à domicile. Les professionnels ont les mêmes critères d'appréciation des besoins de la personne. Ils travaillent dans une confiance partagée, qui permet de réajuster rapidement le plan d'aide de la personne, avec une grande réactivité, sans surcharges administratives, sans appels inutiles. Faciliter le quotidien de la personne passe par cette bonne connaissance mutuelle des professionnels qui interviennent auprès d'elle », souligne Christelle Roudaut, responsable des Territoires et du Développement à l'ADAPA.

→ À deux, on a plus d'idées que seul

« Le lien avec l'ATMP est plus ou moins important selon les cas », explique Hélène Bouvard, responsable de secteur à l'ADAPA, à Villars-les-Dombes / Chalamont. « À deux, on a plus d'idées que seul. Une personne, par exemple, qui était déjà accompagnée par une aide à domicile, refusait catégoriquement qu'une autre intervienne pour la remplacer en cas de besoin. Avec l'ATMP, nous avons pu trouver une solution pour que, petit à petit, elle accepte. »

→ Parler le même langage

Mandataire judiciaire à l'ATMP 01, à l'antenne de Bourg-en-Bresse, Laure Lombard intervient auprès d'une cinquantaine de personnes sous tutelle ou curatelle, vivant à domicile. « Je rencontre la personne chez elle, tous les deux mois. Chaque situation est très différente. Le lien avec les partenaires – professionnels de santé, service d'aide à domicile, bailleur social, banque, CPAM, caisses de retraite, organismes sociaux... – est essentiel. Avec l'ADAPA, on parle le même langage, on a la même approche. » Si elle sent une difficulté chez une personne, la tutrice n'hésitera pas à contacter la coordinatrice de l'aide à domicile et vice-versa.

→ Parler le même langage

« L'objectif de la mesure prise par le juge, c'est la protection de la personne. Mais elle la ressent souvent comme une condamnation » rappelle Christelle Arbault, chef de service à l'ATMP 01. « Se parler entre professionnels, s'écouter, se comprendre, s'autoriser à se dire les choses, permet d'actionner d'autres leviers pour faire comprendre une décision difficile à la personne, de choisir par exemple qui va l'annoncer, de tempérer avec l'aidant familial. » ●

JURIDIQUE

→ Protection des majeurs

● **Tutelle**: mesure de protection la plus forte, elle concerne les personnes dont l'état de santé, physique ou psychique, ne permet pas d'agir seules, au risque de se nuire à elles-mêmes ou de dilapider leurs biens de façon inconsidérée. Le tuteur représente la personne et prend les décisions dans les gestes de la vie civile (acheter, vendre, emprunter).

● **Curatelle**: mesure au degré de protection inférieur à celui d'une tutelle, elle concerne des personnes ayant besoin d'une assistance pour les actes de la vie civile. L'altération de leurs facultés doit être établie par un certificat médical délivré par un médecin assermenté. Les personnes participent aux décisions prises avec et par le curateur, dont le pouvoir est plus ou moins étendu (curatelle simple, aménagée ou renforcée).

● **Mandataires judiciaires**: tuteurs et curateurs doivent posséder le Certificat national de compétence (CNC) de mandataire judiciaire. ●



→ « Il y a souvent beaucoup d'angoisse, de résistance, face à la mesure de protection », reconnaissent Christelle Roudaut, Hélène Bouvard, Laure Lombard et Christelle Arbault.



→ « Le tuteur ne peut pas être dans la présence quotidienne auprès de l'usager. L'aide à domicile l'est, elle peut alerter sur un besoin », rappelle Christophe Clerc, directeur de l'ATMP 01.



AIN
le Département



VIVRE ENSEMBLE DANS L'AIN POUR TOUS LES ÂGES

Cinq objectifs sur cinq ans pour le Plan Seniors

LE PLAN SÉNIORS 2016-2021 MARQUE LA FORTE VOLONTÉ DU DÉPARTEMENT DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES ET DE LES ANTICIPER. PRÉSENTATION.



→ Le Département compte développer des actions privilégiant l'autonomie des personnes âgées.

« Nous faisons le choix de ne pas hypothéquer l'avenir de nos personnes âgées. Il est nécessaire d'agir. » Par ces mots, Muriel Luga-Giraud, vice-présidente chargée des affaires sociales, a donné le ton du Plan Seniors 2016-2021 présenté devant ses pairs, lors de la session de printemps du Conseil départemental de l'Ain le 21 mars 2016.

Les enjeux de l'évolution démographique et de la maladie d'Alzheimer sont connus. Élaboré avec les équipes de la Direction générale adjointe de la solidarité (DGAS), le dispositif tient compte de la loi d'adaptation de la société au vieillissement votée fin 2015. Il intègre le

schéma départemental des personnes âgées et de la perte d'autonomie 2013-2018 et les partenariats existants. Il associe l'expérimentation menée avec les services d'aide à domicile.

Mais le Plan se veut plus ambitieux, comme en témoigne le chef de file du Conseil départemental, Damien Abad. En mobilisant 10 millions d'euros de budget par an, le Département compte développer des actions privilégiant l'autonomie des personnes à domicile en priorité, le soutien des familles et des aidants, l'innovation au service du vieillissement, et relever le défi des établissements pour demain. ●

1- Prévenir la perte d'autonomie

Deux actions sont définies pour favoriser l'autonomie des personnes :

- La première se traduira par un appel à projets pour des actions collectives et innovantes de prévention de la perte d'autonomie, en tenant compte d'une répartition territoriale équilibrée.
- La seconde concerne l'expérimentation d'outils technologiques innovants pour la prévention et la sécurité. Sont à l'étude : le pack sécurité, le « coussin intelligent » et l'expérimentation d'une visite régulière programmée du facteur de la Poste. Ce service serait constitué d'un temps d'écoute et d'une proposition de soutien chez des personnes fragiles. Les actions de prévention seront

coordonnées avec les régimes de retraite, les caisses d'assurance-maladie, l'ARS et les communes. ●



→ L'objectif est d'obtenir une répartition territoriale équilibrée des actions de prévention.

DAMIEN ABAD, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

« Nous ne voulons pas subir, nous préférons anticiper »

→ Comment a été préparé ce plan d'action ?

En concertation avec l'ensemble des acteurs sociaux et l'appui des services. Avec aussi en arrière-plan des données objectives : l'Ain figure au 5^e rang des départements en croissance démographique. Il compte aujourd'hui plus de 140 000 personnes de plus de 60 ans ; elles seront 150 000 en 2030 ; d'ici 2020, le nombre des 85 ans et plus passera de 16 000 à 20 000.

Ce sont ces données qui nous ont poussés à prévenir grâce à ce plan d'action qui va se dérouler sur la toute la durée du mandat. Nous ne voulons pas subir, nous préférons anticiper d'autant que certains chiffres nous alertent dès à présent. Les départements qui ne s'engagent pas dans une politique d'investissement en faveur des personnes âgées se retrouveront demain en grande difficulté. On risque même dans dix ans d'avoir en France des situations très alarmantes. Ce plan répond aux besoins croissants dans un contexte budgétaire compliqué. Il ouvre des perspectives en essayant d'assurer une diversité des structures et des actions pour répondre à la demande sur l'ensemble du département.

→ Le schéma laissé par vos prédécesseurs a-t-il servi de canevas ?

Nous ne sommes pas sectaires ; quand quelque chose est bon, nous le conservons. Nous nous sommes inspirés de ce schéma qui avait son intérêt pour mener une réflexion de fond. Dans un contexte nouveau, avec des besoins nouveaux, avec des outils nouveaux, nous avons fixé des principes et apporté des innovations. J'ajoute que la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement a créé un contexte favorable.

→ Que pense le député de cette loi ASV ?

Elle expose des objectifs intéressants comme l'aide aux aidants et prend en compte des réflexions qui correspondent aux directives européennes sur le sujet. Elle n'a qu'un défaut : elle n'est pas financée. Elle fait porter un reste à charges important sur les départements qui doivent de plus supporter la montée en charge de l'APA, financer l'investissement et le fonctionnement des établissements. Je suis favorable à une grande loi sur le vieillissement, celle qui a été votée est très incomplète. Elle laisse totalement de côté la question des établissements et du financement du reste

à charge très lourde pour les familles.

→ Le Plan Seniors est un début de réponse, car il faudra plus de financements

Dix millions par an engagés sur cinq ans, c'est plus qu'un début de réponse. C'est un acte important, un acte fort par exemple en termes d'innovation ou de choix, comme celui de prendre davantage en considération les aidants et de les accompagner. Nous allons intervenir dans huit établissements pour personnes âgées au titre de la construction et de la rénovation et, décision toute fraîche, nous avons choisi Montréal-la-Cluse pour la construction d'une petite unité de vie dédiée aux personnes qui souffrent de la maladie d'Alzheimer. Nous allons continuer de plaider auprès de l'ARS pour réduire le délai d'attente - 24 mois - en créant de nouvelles places. Nous avançons au niveau du Département de l'Ain et dans l'intérêt des habitants. Il faudrait que les politiques nationales nous suivent aussi. ●



→ Damien Abad, président du Conseil départemental.

© Photos Descours

2- Vivre ensemble dans l'Ain pour tous les âges



→ Un nouveau programme Haisor est prévu.

Le Département souhaite engager une coopération avec les communes et les Communautés de communes pour favoriser un vivre ensemble pour tous les âges. L'une des actions phares du Plan Seniors concerne le soutien aux

politiques territoriales de transport à la demande étendu aux personnes âgées en perte d'autonomie :

- Un plan d'adaptation du logement à la dépendance et la création de logements adaptés dans le parc social sont également proposés. Ils s'ajoutent à la relance du dispositif interactif Adalogis visant à rapprocher l'offre et la demande de logements adaptés en lien avec les Centres locaux d'information et de coordination gérontologiques (Clic).
- Autres actions de poids : un nouveau programme Haisor avec dix projets et un plan de professionnalisation pour l'accueil familial des personnes âgées et handicapées (procédure d'agrément à titre onéreux, signature d'une convention de tiers-régulateur entre le Département et un service d'aide et d'accompagnement à domicile et formation des accueillants familiaux). ●

LE PLAN SÉNIORS EN CHIFFRES

- 3,4 M€ financés par la Casa
- 1,6 M€ par la Casa pour la prévention
- 0,5 M€ de crédits redéployés du budget social du Département
- 1,5 M€ de crédits utilisés du budget logement du Département
- 3 M€ de crédits d'investissement des établissements du Département.

Soit 10 M€ d'euros par an en année pleine.

L'ÉVOLUTION DU VIEILLISSEMENT EN CHIFFRES

Dans l'Ain,

- 140 787 personnes ont 60 ans et plus. Elles seront 152 636 en 2030.
- 20 255 personnes auront plus de 85 ans en 2025, contre 16 179 actuellement.
- 10 290 bénéficient de l'Allocation personnalisée d'autonomie :
 - 5 733 bénéficiaires de l'APA à domicile ;
 - 4 557 bénéficiaires de l'APA en établissement.
- À 85 ans, 1 personne sur 5 est en perte d'autonomie. 85 ans est aussi l'âge moyen de la perte d'autonomie.



AIN
le Département

DIX OPÉRATIONS D'ADAPTATION

Sur les dix projets d'établissements à venir, huit concernent des opérations complètes de reconstruction prévoyant des unités Alzheimer et des PASA : maison de retraite de Nantua; Ehpad de Thoissey et de Saint-Rambert-en-Bugey; Ehpad « Croix Rouge » à Bellegarde-sur-Valserine; Ehpad « Santé Bien-être » à Corbonod; Ehpad publics de Belley et de Bâgé-le-Châtel, Hôtel-Dieu du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse. La création de places est également prévue avec l'extension de l'Ehpad « Les Mimosas » à Saint-Maurice-de-Beynost et la création d'un Ehpad sur le Pays de Gex.

DU RÉPIT GRÂCE AU « BALUCHONNAGE »

Parmi les nouveaux modes de service à expérimenter, celui de type « baluchonnage », sur le modèle québécois, pourrait être mis en place avec la MSA Ain-Rhône. Le service consiste à héberger un intervenant sur place pour permettre à l'aidant de prendre quelques jours de répit hors du domicile, tout en évitant au malade un hébergement temporaire préjudiciable.



→ Photo extraite d'une vidéo réalisée par la MSA, *Une bulle d'air au quotidien*.

UN PLAN D' ACTIONS POUR LES AÎNÉS SUR CINQ ANS (SUITE DE LA PAGE 25)

3- Mieux vieillir chez soi

La loi d'adaptation de la société au vieillissement renforce le dispositif de prise en charge et d'accompagnement des personnes âgées dépendantes, en réformant l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa n° 2) et en créant un droit au répit pour l'aidant.

Le Conseil départemental engage ainsi six actions que renforcera le lancement d'appels à projets autour des parcours et accompagnements de fin de vie pour les territoires non couverts :

- améliorer l'Apa ;
- former les évaluateurs à la logique d'autonomie des personnes et à l'inscription des plans d'aide en complémentarité des actions en place ;
- intégrer le droit au répit pour les proches aidants par le soutien et le financement de solutions, telles que l'accueil de jour, l'hébergement temporaire... L'expérimentation de services de répit à domicile pourrait être mise en place.

Pour professionnaliser et valoriser le métier d'aide à domicile, le programme de rénovation du secteur devrait se poursuivre selon le nouveau contrat pluriannuel d'objectifs

et de moyens (Cpom). « Il s'agit de sortir d'une logique d'heures », a insisté Muriel Luga-Giraud.

Un plan métier sera élaboré pour favoriser les recrutements et les actions de soutien aux aidants familiaux seront développées pour disposer d'une couverture territoriale complète. ●



→ Un service de type « baluchonnage » pourrait être expérimenté.

4- Adapter les établissements aux défis de demain



→ Un appel à projets sera lancé pour créer deux petites unités Alzheimer.

Pour poursuivre l'expérimentation d'une offre alternative à l'Ehpad et adapter les établissements face à la très grande dépendance et à la maladie d'Alzheimer, quatre actions vont voir le jour :

- La première expérimentera une petite unité de vie Alzheimer et des solutions novatrices pour le bien-être et la sécurité des personnes accueillies.
- Un appel à projet pour créer deux PUV sur les territoires des Maisons départementales de la solidarité (MDS) Dombes et Plaine de l'Ain complètera la couverture de l'Ain.
- Des actions d'animation et de prévention de la perte d'autonomie, dans le cadre d'un plan de relance sur l'attractivité des « résidences autonomie » (ex-logements-foyers), seront financées par un forfait autonomie du Département.
- Un programme de dix projets de création de lits, de reconstruction, de rénovation et d'adaptation des Ehpad à la grande dépendance et à la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées est prévu sur les cinq prochaines années. ●

5- Soutenir les malades d'Alzheimer et leurs familles

Avec 7 300 personnes touchées par la maladie dans l'Ain et 37 000 en 2020, le Département a souhaité porter une attention particulière à la problématique de l'accueil et de l'accompagnement des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et apparentée.

« L'heure n'est plus à un plan Alzheimer spécifique, mais à intégrer la maladie et ses différents stades de développement à l'ensemble des actions retenues dans le Plan Séniors. En 2020, un Français de plus de 65 ans sur quatre devrait être touché par la maladie d'Alzheimer », a alerté Muriel Luga-Giraud.

Les actions concernent en priorité :

- la prévention pour soutenir les malades et leurs familles dans les premières phases de la maladie ;
- l'amélioration de l'APA ;
- le droit au répit pour les familles ;
- la création d'une PUV dédiée aux malades d'Alzheimer avec de nouvelles méthodes d'accompagnement ;
- l'adaptation des Ehpad avec la mise en place des pôles d'activités et de soins adaptés (PASA). ● A. S.

ALFA3A

Changements de gouvernance

→ La passation de pouvoir à la tête d'ALFA3A aura été longuement mûrie: Olivier de Vesvrotte a pris, le 1^{er} avril, la suite de Jacques Dupoyet à la direction générale de l'association. Pendant dix années de présence comme directeur du pôle animation puis comme adjoint à la direction générale, il a pris la mesure d'une association en fort développement. En accord sur les valeurs et les missions, soucieux d'ouvrir et d'associer, il a su convaincre les équipes par son sens de l'écoute, sa disponibilité, son enthousiasme aussi.

Pas facile de succéder à Jacques Dupoyet qui dirige et incarne l'association depuis trente-cinq ans (il est arrivé à sa tête à l'âge de

29 ans). Avec discernement, il a fait le choix d'un développement maîtrisé, rectiligne dans ses principes, rigoureux dans la gestion, profondément humain dans ses missions sociales et culturelles. Mais retraite ne signifie pas départ: Jacques Dupoyet succède à la tête du conseil d'administration à Marie-Claude Châtillon, administratrice de très longue date (trente-quatre ans!), présidente depuis la démission en octobre 1998 d'un des trois fondateurs, Pierre Cormorèche. L'association doit beaucoup à cette femme de conviction qui n'a jamais cessé de s'émerveiller de sa réussite.

ALFA3A a choisi Ambronay pour présenter ce changement de gouvernance à ses partenaires, à ses amis et soutiens, à ses cadres, lors d'une soirée où l'essentiel a été rappelé avec unité et sobriété, preuve que ce double changement se fait, comme l'a souligné Olivier de Vesvrotte, dans la continuité. Une plaquette fraîchement éditée et commentée en duo par l'ancien et le nouveau directeur général a permis de prendre la mesure des actions menées par les 800 salariés permanents, mais aussi la solidité des fondements. Chacun a évoqué « les forces en marche » d'ALFA3A. Elles avancent désormais déployées sur huit départements, mobilisées dans 132 établissements. Mais comme le soulignera dans sa conclusion Marie-Claude Châtillon, les engagements pris à la création en 1971 – loger les travailleurs immigrés et leurs familles, animer les foyers et les lieux de vie, insérer les publics en difficulté – n'ont jamais été aussi actuels et déclinés dans les verbes accueillir, associer, accompagner qui prolongent le logo. Ils restent même comme un socle capable de supporter de grands changements. ● A. G.



→ Olivier de Vesvrotte, Jacques Dupoyet et Marie-Claude Châtillon.

ÉDUCATION

Du street art à l'IME Georges Loiseau

→ Du 1^{er} au 4 mars, l'institut médico-éducatif (IME) Georges Loiseau à Villereversure accueillait en résidence Renaud Gobert, artiste peintre du collectif de graffeurs lyonnais La Couleure. Objectif: réaliser une fresque avec les élèves sur les thèmes du handicap, des activités et des valeurs défendues par l'établissement, dans le couloir desservant les classes de l'unité d'enseignement et le bureau du service éducatif. Profitant des travaux de restructuration de l'IME, le projet a associé différents services « pour améliorer la qualité des locaux, se sentir bien vivant ici et investir les lieux », précise Camille Morice, enseignante spécialisée à l'initiative de l'action. Un atelier d'écriture a permis d'élaborer les textes mis en scène par un groupe de jeunes encadrés par Danièle Garnier, monitrice éducatrice et art-thérapeute. Les enfants du groupe informatique ont suivi le projet et réalisé le film projeté lors de l'inauguration le 25 mars. Au cours du premier semestre, une collaboration avec le Centre culturel d'Oyonnax valorisera à nouveau le projet artistique. ●



→ Reno, du collectif La Couleure, a initié les jeunes à la technique du graffiti.

Après la tourmente, reprendre le cap...

PRIS DANS LA TOURMENTE QUI A SUIVI LA PUBLICATION DU RAPPORT DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ EN MARS, LE CPA ACCÉLÈRE LES CHANGEMENTS. ILS VONT PORTER PLUS PARTICULIÈREMENT SUR LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DITS « AGITÉS » OU EN CRISE, SUR LES MODALITÉS DE RECOURS À L'ISOLEMENT ET À LA CONTENTION ET SUR L'OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT.



→ Les hospitalisations concernent environ 20 % des patients ; les autres sont soignés et suivis en extra-hospitalier, sur l'ensemble de l'Ain. Le CPA emploie 1 240 personnes.

RETOUR EN DATES

11-15 janvier 2016

→ Visite des enquêteurs du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (les hôpitaux psychiatriques sont concernés au titre des hospitalisations sous contrainte).

22 février

→ Rencontre avec l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes

16 mars

→ Publication du rapport du CGLPL dans le Journal officiel

Août 2016

→ Aboutissement de la mise en œuvre du plan d'actions.

mentaux les empêchent de l'exprimer ou du fait d'un danger pour eux ou les autres). Les services doivent donc faire cohabiter des impératifs de contrôle et de restriction avec des règles de complète liberté pour les patients librement accueillis.

Liberté et sécurité des personnes

Le Centre psychothérapique de l'Ain assure le service public de lutte contre les maladies mentales, l'alcoolisme et les toxicomanies pour l'ensemble de l'Ain. Il soigne près de 17 000 personnes par an, dont environ 80 % dans les structures d'accueil et de soins réparties sur le département. La charge est d'autant plus lourde que les troubles mentaux touchent une part croissante de la population et que les dotations budgétaires sont au mieux en stagnation.

Comment se réorganiser pour mieux respecter la liberté des patients d'aller et venir tout en garantissant la sécurité des personnes ? Comment gérer les accès de violence autrement, en réservant l'usage de la contention physique et l'isolement au dernier recours ? Comment respecter la liberté et la dignité des

personnes tout en garantissant la sécurité et assurant la prise en charge de tous les patients confiés à l'hôpital ? Ces questions ne sont pas en marge mais au cœur des soins. Elles faisaient déjà l'objet de l'attention et des questionnements de la communauté médicale et soignante. Elles sont en première ligne des changements sur lesquels le CPA est aujourd'hui attendu par les patients, les familles, les professionnels et les autorités sanitaires. ●

* mais moins de 10 % de l'ensemble des patients, puisque l'immense majorité d'entre eux (huit sur dix) sont suivis et soignés en ambulatoire, sans hospitalisation. Les hospitalisations sous contrainte sont soumises à un avis médical et contrôlées systématiquement par un Juge des libertés.

Évaluer et évoluer, c'est le quotidien des établissements hospitaliers, soumis à des accréditations précédées d'audits approfondis. Tout est passé au crible : sécurité des bâtiments, suivi des médicaments, qualité des soins... La Haute autorité de santé, qui a réalisé son dernier audit du CPA en 2015, a régulièrement salué un établissement performant et bienveillant, tout en lui demandant de corriger sa trop grande fermeture. L'hôpital s'y était donc attelé, inscrivant l'an dernier le sujet dans les chantiers urgents de son projet d'établissement 2015-2018. Plus d'un tiers des personnes hospitalisées* au CPA le sont sans leur consentement (parce que leurs troubles

INTERVIEW

« Construire une culture commune »

Le président de l'Orsac, Jean-Claude Michelin, revient sur la sortie du rapport du Contrôleur général et sur les engagements pris par l'association gestionnaire et par l'établissement suite aux recommandations.



Comment comprendre ce qui s'est passé avant et après ce rapport ?

« Ce rapport sur le CPA et plus encore sa couverture médiatique ont jeté dans la tourmente le personnel et l'association bien sûr, mais en premier lieu les familles et les patients dont nous comprenons l'inquiétude ou la colère. Nous n'éluons pas nos responsabilités. Nous nous étions résignés à certains fonctionnements, par défaut, parce qu'on ne trouvait pas comment faire autrement et mieux. Or cette résignation n'est pas normale ; l'Orsac s'efforce de prôner l'inverse, à savoir la mobilisation permanente de toutes nos énergies dans la remise en question des

pratiques et l'envie de s'améliorer.

Le portrait sans nuances qui a été donné du CPA a meurtri les personnels ; ils n'y ont pas reconnu leur établissement ni l'empathie qu'ils mettent à prendre soin des patients. J'aimerais dire aux familles qu'elles peuvent faire confiance aux professionnels de cet

établissement. Ils sauront construire avec elles de nouveaux ponts. »

Et maintenant ?

« Nous avons rencontré l'Agence régionale de santé, mandatée par le Ministère de la santé, dès le mois de février. Nous nous sommes engagés sur des mesures correctives, avec l'impératif de passer aux actes sans délais, ce que nous avons fait. Nous nous sommes mis au travail, de manière transparente, et nous rendrons compte des évolutions.

L'Orsac s'engage sur deux points en particulier. Ils font directement écho au projet collectif de l'association : améliorer l'information et le dialogue avec les familles, construire une culture commune au sein de l'établissement. Ce deuxième objectif implique un travail de longue haleine. Il sera mené avec les équipes médicales et soignantes du CPA et se nourrira des bonnes pratiques et de l'expérience d'autres établissements. »

Six mois pour faire la différence

Les évolutions vont porter sur les modalités de recours l'isolement et à la contention, la circulation des patients dans l'hôpital, l'accueil des détenus du centre pénitentiaire et l'unité Pinel.

→ **Deux unités d'hospitalisation** sont depuis fin mars totalement ouvertes sur l'extérieur. Elles continuent d'accueillir des patients en hospitalisation libre et des patients sous contrainte. Cette ouverture, programmée dans le projet d'établissement, a donc été accélérée.

patients psychotiques déficitaires graves, devrait emménager dans un bâtiment tout neuf avant l'été (le chantier se termine après 18 mois). Un plan de formation des personnels était déjà prévu pour accompagner les évolutions des prises en charge et les restructurations programmées.

→ **Le libre accès** aux cours intérieures des bâtiments a été généralisé dans toutes les unités. Les portes des chambres ne sont plus fermées la nuit. Le personnel de garde a été renforcé pour la sécurité et la tranquillité de tous les malades, du fait de la déambulation de certains patients. (Les patients ont la possibilité de fermer leur porte de l'intérieur.)

→ **L'unité Pinel** (21 chambres) a été conçue pour des patients présentant des troubles du comportement accompagnés de violences, afin de gérer temporairement une crise. Ils n'y séjournent généralement que deux ou trois jours. Or l'état de certains patients rend impossible leur retour dans les services de soins classiques et les places manquent dans les unités spécialisées (seulement cinq en France). La révision du fonctionnement et de la vocation de l'unité Pinel va impliquer un travail de fond. Il est indissociable de la remise à plat de toute la filière d'entrée à l'hôpital, notamment par le service d'urgences ouvert 24 heures sur 24. Il faudra réfléchir en même temps aux modalités d'accueil et d'hospitalisation des personnes détenues au centre pénitentiaire. ●

→ **Les protocoles** qui encadraient le recours aux soins intensifs (mesures de contention, d'apaisement et d'isolement) ont été révisés afin de respecter scrupuleusement le renouvellement de la prescription médicale toutes les 24 heures.

→ **Les trois unités** qui accueillent les patients au long cours (hospitalisés pour des pathologies lourdes) sont en cours de réorganisation. L'unité Bourneville, réservée aux

LES LISTES D'ATTENTE S'ALLONGENT

« Qui sont les familles sans solution dans l'Ain ? »

DANS L'AIN COMME EN FRANCE, IL MANQUE DES PLACES D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP. TÉMOIGNAGES.



→ Denise et Claude Boucaud sont très inquiets pour leur fils, Philippe, 52 ans.

Trois familles en situation de handicap témoignent de leur difficulté à trouver une solution d'accompagnement.
Le président de l'Adapei, Jean-Pascal Beaucher, livre également la position de l'opérateur départemental, sans langue de bois.

Les situations critiques traitées au cas par cas

Depuis le 1^{er} janvier, les MDPH doivent adopter de nouvelles procédures d'orientation, tel que le Plan d'accompagnement global (PAG). « L'Ain ne fait pas partie de la première vague des départements "pionniers" sur ce dispositif voté en décembre 2015 dans la loi santé qui prévoit une application généralisée au 31/12/2017, précise Muriel Rauturier, directrice de la MDPH de l'Ain. Actuellement, nous traitons au cas par cas les situations critiques et non l'ensemble des personnes en attente de place, car cela nécessite des moyens très importants, dont la MDPH ne dispose pas à ce jour. La commission exécutive de la MDPH devra travailler sur ce point afin de définir les moyens et l'échéancier de la mise en œuvre dans l'Ain. »

Trois critères pour une place

À l'ESAT Le Pennessuy à Viriat, 115 personnes sont en attente d'une place selon l'orientation de la MDPH. « Nous vérifions la liste d'attente une à deux fois par an par téléphone ou par courrier, expliquent Pascal Cuny, directeur, et Christelle Hilaire, assistante de service social qui gère les relations avec les familles. En moyenne, nous n'avons que cinq places disponibles par an du fait des départs en retraite ou des réorientations, du passage en entreprise adaptée (EA) ou de l'insertion en milieu ordinaire. » Trois critères sont pris en compte pour leur attribution. « Nous regardons les familles qui attendent depuis le plus longtemps, les besoins d'hébergement et l'adéquation du poste à pourvoir aux aptitudes physiques du candidat. »

« C'est l'Himalaya »

Denise et Claude Boucaud, originaires de Miribel, témoignent de la situation de leur fils, Philippe, 52 ans, porteur d'une légère déficience mentale et d'un handicap physique. « C'est l'Himalaya », confie le couple. En 1988, après un parcours en IMP* et IME, Philippe intègre un foyer de vie situé en Gironde à 1 400 km de chez ses parents. Les trajets sont longs et coûteux. Ils ne peuvent se voir plus de quatre fois par an. « Nous ne serons pas toujours là. La MDPH de Gironde préconise un foyer de vie ou un FAM** pour notre fils. » Inquiets, ils cherchent



→ Au côté de Pascal Cuny, directeur de l'ESAT le Pennessuy, Christelle Hilaire, assistante de service social, gère les relations avec les familles en attente.

un établissement près de leur fille aînée, Brigitte, résidant à Lyon, et attendent qu'une place se libère. « Un directeur nous a dit que nous n'étions pas prioritaires. La situation semble bloquée. L'idéal serait de demander une place dans tous les foyers adaptés afin d'en obtenir une. »

« Je suis en colère »

Porteuse de la maladie de Crohn depuis 2004, Laetitia Poncet vit seule avec sa fille âgée de 18 ans, son fils cadet vivant chez son père. « Je suis en colère. Depuis un an, j'ai une notification de la MDPH pour une place en ESAT. Mais je voudrais travailler en EA. Je n'ai pas de formation. J'ai travaillé pour Maison Nette en 1996 avant d'élever mes enfants. J'aimerais y faire des remplacements. C'est toujours ça de gagné. Mais Maison Nette ne peut pas prendre quelqu'un avec une orientation de la MDPH différente. »

« Je ne désespère pas, mais c'est difficile »

À Oyonnax, Guillaume Clermont, 24 ans, vit chez ses parents dans l'attente d'une place en EA depuis un an et demi. « Mes parents me mettent un peu la pression. J'ai mon CAP employé de commerce multispécialités depuis 2011 », confie le jeune homme reconnu travailleur handicapé depuis septembre 2014. « C'est long, les démarches administratives avec la MDPH. Le dossier a mis plus d'un an pour aboutir... » Guillaume envoie des lettres de motivation avec son CV et regarde les annonces à Pôle emploi. « Je ne désespère pas, mais c'est difficile. » ●

* Institut médico-pédagogique

** Foyer d'accueil médicalisé

EN CHIFFRES

→ Les « sans solution »

Dans l'Ain, sur les 783 « sans solution » :

- 317 enfants attendent une place : 87 en SESSAD, 115 en IME (12 658 enfants en France);
- 25 adultes attendent une place en hébergement médicalisé, (6 827 en France);
- 91 adultes en foyer (13 983 en France);
- 321 adultes en ESAT (13 959 en France);
- 98 en SAVS
- 7 en SAJ

INTERVIEW DE JEAN-PASCAL BEAUCHER, PRÉSIDENT DE L'ADAPEI

« Faire connaître le problème »

→ Vous relayez la campagne des Bannis de la République de l'Unapei*. Qu'est-ce ?

À la suite du rapport Piveteau « Zéro sans solution », l'Unapei s'est mobilisée pour dénoncer la situation de 47 000 personnes handicapées mentales sans solution d'accompagnement en France. Dans l'Ain, près de 800 personnes, dont 321 en ESAT**, sont concernées. Nous souhaitons faire connaître ce problème. L'Agence régionale de santé (ARS) n'a jamais établi de recensement des besoins en termes de places d'accueil. Et l'Ain n'est pas considéré comme prioritaire en vertu d'un calcul*** sommaire pour obtenir le taux d'équipement qui ne représente pas la réalité des situations humaines.



→ La création de réponses adaptées aux besoins de chaque personne handicapée pourrait être autorisée, selon le président de l'Adapei, Jean-Pascal Beaucher.

→ À l'heure des dispositifs d'accompagnement, pourquoi parlez-vous toujours de places ?

Parce que la notion de place est la seule référence réglementaire opposable. Le Code de l'action sociale et des familles, sur lequel les autorités administratives s'appuient pour créer des établissements ou des services, n'envisage les autorisations qu'en termes de capacité, c'est-à-dire en termes de places. Alors que la création de réponses adaptées aux besoins de chaque personne handicapée pourrait être autorisée. Et le plan santé-environnement (PNSE) 2015-2019 ne prévoit pas de nouvelles places.

→ Comment l'Adapei peut-elle remédier à ces situations sans solution ?

La tendance est aux plateaux de services avec des systèmes d'inclusion des enfants en milieu scolaire ordinaire ou accompagnés par un service d'éducation spéciale et de soins à domicile. Mais le SESSAD est le dispositif où il manque le plus de places... Pour les listes d'attente des établissements, j'ai souhaité qu'une commission d'admission soit créée. Elle fonctionnera bien dans la Loire et la Drôme. Elle a été votée par le conseil d'administration de l'Adapei le 16 février dernier. Ce sera une sorte d'observatoire. Il n'est pas question de dessaisir les directeurs d'établissement, mais de savoir où sont les besoins et d'en avoir une connaissance fine pour définir les modes d'action.

→ Pour les jeunes qui attendent une place en ESAT, des solutions se dessinent...

Oui. Certaines personnes ne peuvent plus travailler en ESAT. On pourrait regrouper un Service d'activités de jour (SAJ) sans hébergement avec un foyer. Notre projet de maison de retraite à Oyonnax nous permettra d'offrir une solution de « vraie » retraite à nos travailleurs handicapés. Nous souhaitons également réserver des appartements avec des bailleurs sociaux... Mais les lois votées fin 2015 sur la santé et sur l'adaptation de la société au vieillissement nous inquiètent. Elles marquent une perte de la spécificité du handicap mental au profit des notions de dépendance et d'autonomie. Nous sommes également très réservés sur la possible absorption des MDPH par les Maisons de l'autonomie. ●

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin

* Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis.

** Établissement et service d'aide par le travail

*** Somme des dépenses de santé divisée par le nombre d'habitants.



B O U R G



DES LOCATAIRES PRÊTS À TISSER DES LIENS ENTRE EUX

Un immeuble qui incite au bon voi sin'âges

LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE, À L'ANGLE DE LA RUE CHARLES ROBIN À BOURG-EN-BRESSE, A ACCUEILLI SES PREMIERS LOCATAIRES EN 2015.



→ Le mercredi après-midi, Laëticia Merle invite les locataires à se retrouver et partager un moment ensemble, dans le salon.

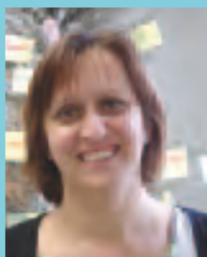
À l'angle de la rue Charles-Robin et du boulevard Saint-Nicolas, près du centre-ville de Bourg-en-Bresse, l'intergénérationnel est une réalité qui se vit au quotidien, tout naturellement. Les vingt-cinq locataires de l'innovante et flambant neuve résidence – les premiers ont emménagé en septembre 2015 – ont de 23 à 88 ans. Ils sont seuls ou en couple, avec ou sans enfant.

Tous ont signé la charte de voisin'âges, attestant leur volonté de respecter leurs voisins, s'entraider, être bienveillant, participer à la vie collective de l'immeuble. « C'est vraiment un impératif. Chacun des plus de cent candidats à la location a été reçu, en entretien individuel, par deux personnes de la ville et de Bourg Habitat, pour bien expliquer ce à quoi la charte l'engageait, connaître ses motivations », souligne Denise Darbon, présidente de Bourg Habitat, adjointe à l'action sociale et au logement à Bourg-en-Bresse.

Fruit d'un partenariat entre la ville et le bailleur social, la résidence a été conçue de manière à favoriser mixité, solidarité et lien social. Treize appartements sur les vingt-cinq sont réservés à des personnes âgées ou handicapées. Tous les logements sont équipés d'un interphone/visiophone, reliant les locataires entre eux. Au rez-de-chaussée, un salon intergénérationnel leur permet de se rencontrer.

Et ça fonctionne ? « Oui. Les habitants ont plein d'idées d'activités, d'actions. L'une fait les courses pour une autre, une personne âgée aide un enfant à faire ses devoirs... » Propos confirmés par Françoise Bajard, directrice du CCAS (Centre communal d'action sociale) : « Des locataires s'échangent des recettes de cuisine, apportent un plat à un monsieur seul... L'entraide est devenu un état naturel. » ●

Rencontre avec des locataires



Béatrice Simonet voulait s'installer à Bourg pour se rapprocher de son travail. « Bourg Habitat m'a parlé de cette résidence, j'ai trouvé que c'était une super idée » souligne-t-elle. « Ce n'est pas comme dans un autre immeuble : on ne passe pas à côté les uns des autres sans se dire bonjour ; il y a de l'humanité, un partage, des petits gestes tout simples entre locataires, qui sont de beaux échanges. » Quand ses horaires le lui permettent, elle s'arrête au salon intergénérationnel et participe activement à son animation. Quentin, son fils de 18 ans, apprécie aussi son nouveau lieu de vie et rend volontiers service. « André, un voisin âgé, qui n'arrivait pas à faire marcher son téléphone portable lui a demandé de l'aider. » ●



Cyril Miralles a « un handicap qui ne se voit pas ». Il s'investit activement dans le bénévolat. C'est l'APF (Association des paralysés de France) qui l'a mis sur la piste de Bourg Habitat. Heureux, il a bénéficié du désistement d'un candidat locataire. Aux dires de ses voisins, il fait preuve de responsabilité. Il est l'un des « pivots » de la résidence, souligne Laëticia Merle. ●



Didier Mercier, burgien 100 % depuis des générations, voulait depuis longtemps quitter son précédent appartement où il avait huit marches à monter avec ses béquilles : pas évident pour lui qui circule en fauteuil roulant ! « Je suis bien ici, au troisième étage, avec vue sur les toits de la ville. » Il apprécie aussi l'interphone qui permet de communiquer entre résidents.

De plus, il s'est inscrit au club des aînés pour jouer aux cartes : « J'ai été très bien accueilli. » ●

→ Une présence douce et discrète

Laëticia Merle est conseillère en économie sociale et familiale au service des Aînés et des personnes handicapées de Bourg-en-Bresse. C'est cette jeune femme qui, dans un premier temps, a « pour objectif la mise en application de la charte de "voisin'âge" afin d'impulser des temps de rencontre entre les habitants ». Capacité d'écoute, esprit d'initiative, force de proposition sans trop se mettre en avant, sont les qualités demandées à Laëticia qui, bien évidemment, ne se considère pas comme une concierge ou un gardien même si, pour le moment, c'est elle qui ouvre la porte du salon le mercredi. Elle serait plutôt la « détonatrice » qui favorise le dialogue entre les locataires présents et les laisse s'exprimer en se mettant en retrait. « On fait quoi ensemble ? En quatre mois, pas mal de liens se

sont tissés. Certains ont auparavant vécu des histoires difficiles, d'autres souffrent de solitude et peuvent être aidés. Il y a aussi des pivots, des affinités se sont créées. » Le rôle de Laëticia est parfois de faire en sorte de les responsabiliser, de les transformer en acteurs, de faire comprendre que le moteur dynamique, c'est eux, qu'il ne faut pas baisser les bras. « Bien évidemment, il reste des choses à construire, l'objectif étant que les habitants fassent vivre ce salon de manière autonome et que je m'efface progressivement en tant que travailleur social. » Il faut en effet préciser que la Ville n'apporte pas un service d'animation et que l'immeuble est un habitat classique ou presque et n'est surtout pas un établissement médico-social. Pour le moment, la présence douce et discrète de Laëticia rassure certaines personnes le mercredi après-midi dans le salon. ●



→ La résidence réunit quatorze T2 et onze T3, sur trois étages.

PROXIMITÉ

→ Une salle de quartier pour tous

● La salle du Maquis située dans l'immeuble intergénérationnel remplace la très vétuste salle du Pressoir. Ce nouveau lieu de rencontre, vaste, lumineux, ouvert sur l'extérieur, est mis à la disposition du club des aînés du Pressoir chaque après-midi, de 14 à 17 h, mais il a aussi pour vocation « d'être une salle de quartier pour tous », selon la volonté de la ville de Bourg-en-Bresse. Pour la présidente-animatrice du club, les adhérents sont plus nombreux depuis le déménagement. Rien à voir, en effet, avec l'ancienne salle située en étage, avec des toilettes et une cuisine peu commodes et un chauffage souvent défaillant : « Là, on a tout le confort. »

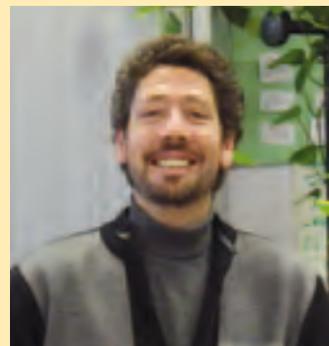
Ce qui n'a pas changé, c'est l'occupation principale des adhérents qui reste toujours la coinche, avec un peu de belote, et le scrabble. Et la présidente de nous confier que si elle ouvre la salle à « moins cinq », « à moins deux, ils sont déjà sur les chaises et il m'est difficile de demander quelques minutes d'attention, ils sont là pour jouer... Elle souhaiterait changer, pour ne pas dire bouleverser, quelques habitudes. « Je voudrais une fois par semaine faire un tirage au sort afin qu'il ait un peu plus de mélange, surtout pour les nouveaux » mais ce n'est pas facile de casser les clans. Pour Marie-Claire Faye, qui habite l'immeuble, « il faut que tout le monde dans le club soit bien accueilli et intégré. » ●

→ « La résidence apporte une nouvelle forme de vie dans le quartier », rappelle Denise Darbon.

© Ville de Bourg - Serge Buathier



→ FICHE ACTION



→ David Bouillard est le nouveau chargé de mission réseau parentalité de la CAF et du Conseil départemental.

EN PRATIQUE

→ **Une enquête départementale** a été menée auprès de 3 000 familles en novembre 2015 pour mieux connaître leurs besoins en matière d'accompagnement à la parentalité.

→ **Le comité de rédaction** des lettres d'information « *Tous à bord* » réunit la CAF, le Conseil départemental, la MSA Ain Rhône, l'UDAF, les Familles Rurales, la FCPE et la PEEP pour choisir les thématiques rédactionnelles. **Contact :** tousabordain@gmail.com.

→ **Les lettres « Tous à bord »** sont téléchargeables sur les sites Internet www.caf.fr, www.ain.fr et www.msa01-69.fr.

→ **Les réseaux professionnels** permettent également de capitaliser des savoir-faire et compétences, à l'image du réseau des lieux d'accueil enfants parents (L'AEP) au nombre de sept dans le département. **Contact :** david.bouillard@cafbourg-en-b.cnafmail.fr.

→ « L'idée des lettres d'information *Tous à bord* est de valoriser l'existant en partant d'une pédagogie par l'exemple », précise David Bouillard, qui anime le comité de rédaction. La prochaine édition aura pour thème : les moments de transition que sont notamment le passage des structures d'accueil petite enfance à l'école, puis l'entrée en école primaire et au collège.



Accompagnement à la parentalité : tous à bord !

TROIS OUTILS CONCRETS EN FAVEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ SONT CRÉÉS.

→ Observer pour comprendre

Depuis octobre 2015, un groupe d'une trentaine de personnes réunissant professionnels, bénévoles et parents de tout horizon et de tout le département, travaillent à la co-construction de l'Observatoire départemental de la parentalité. L'outil est créé dans le cadre du Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles (SDAESF) « *Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain* » 2015-2020. « *La démarche a pour objectif de mieux connaître les besoins et les ressources des familles avec enfants de 0 à 18 ans* », précise David Bouillard, chargé de mission réseau parentalité de la CAF et du Conseil départemental. Les connaissances produites seront partagées avec les acteurs locaux à partir de 2017.



→ La création de l'Observatoire départemental de la parentalité a pour objectif de mieux connaître les besoins et les ressources des familles avec enfants de 0 à 18 ans.

→ Organiser pour fédérer

Parallèlement, un espace collaboratif en ligne sur l'accompagnement à la parentalité sera proposé d'ici l'été 2016. Destinée aux professionnels, il permettra de centraliser les ressources, les outils, les informations, les dispositifs locaux et départementaux. L'objectif est de mutualiser les expériences locales, de partager les projets, les méthodes d'intervention et outils de travail qui fonctionnent. Il évoluera selon les contributions et besoins de chacun.

→ Communiquer pour partager

« *Tous à bord !* » : le titre des deux nouvelles webletters créées incarne la volonté des partenaires du SDAESF de communiquer.

Diffusée par courriel en novembre et en juin, la première s'adresse aux 63 000 familles du département avec enfant(s) de 0 à 18 ans, la seconde aux professionnels. Chaque « *lettre pour et avec les parents de l'Ain* » est émaillée d'expériences concrètes, d'initiatives locales et de témoignages. « *L'objectif est de faire connaître les projets locaux, les ressources qu'ils peuvent apporter quotidiennement aux parents et à leurs enfants – des tout-petits aux grands ados* », indique David Bouillard. La seconde lettre « *pour les professionnels de la parentalité* », sur la même thématique que la première, met en avant les méthodes de conduite de projets et leurs analyses sur les effets produits pour le public. Le SDAESF prend donc toute sa dimension. ●



DOSSIER → → → → → →

DOSSIER



→ L'accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à Oyonnax. (Dynacité).



→ La Morandière à Certines (Semcoda).



→ Le gardien d'immeuble, membre de l'équipe de proximité (Bourg Habitat).



→ Chantier de construction de la résidence sociale Ozanam à Ambérieu-en-Bugey (ALFA3A).

Les nouvelles perspectives de l'habitat social

DOSSIER RÉALISÉ PAR LA RÉDACTION

TROIS QUESTIONS À

Thierry Clément, Directeur général adjoint du Département chargé de la solidarité

Quels étaient les objectifs de la prise de compétence Logement ?

L'objectif de Charles de la Verpillière, alors président du Conseil général, était clair et simple. Dans un département en croissance démographique forte, le logement des habitants est la question sociale centrale pour permettre la poursuite du développement de l'Ain et accueillir des habitants quelles que soient leurs ressources. Accroître la production de logements à loyers accessibles et offrir des parcours résidentiels aux familles jusqu'à l'accession à la propriété étaient le sens de la prise de délégation de compétence.

L'outil a-t-il été performant ?

Oui, la réussite est au rendez-vous : d'une production de logements sociaux aux environs de 300, nous sommes aujourd'hui à 1 300 logements mis en chantier par an. Nous sommes le département de France qui réalise le plus de prêts sociaux location-accession (PSLA). Le nombre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) a triplé...

L'Ain est-il un cas à part et quelles sont les évolutions ?

Nous sommes en Rhône-Alpes le seul département à avoir la

délégation sur tout le territoire départemental et nous sommes peu en France dans cette situation. Sur la période, la situation s'est fortement différenciée selon les pays de l'Ain. La demande reste très forte sur le Pays de Gex alors que la production est la plus importante jamais connue. Les besoins sont également importants dans la Plaine de l'Ain, la Côtière, le Val de Saône et en retrait sur le Haut-Bugey. Enfin, la nécessité de construire des logements à loyer bas pour des familles à faibles ressources (PLAI) reste un objectif constant. Par contre, un besoin fort s'est fait jour d'habitat adapté aux personnes âgées ou en situation de handicap. ●

Au sommaire de ce dossier

Construire, rénover, aménager.....	p. 36-37
Gérer, entretenir et informer.....	p. 38-39
Améliorer, évoluer, innover.....	p. 40-41
Accompagner et élargir l'offre de services.....	p. 42-43
Interview de Jean-Yves Flochon, vice-président du Conseil départemental.....	p. 44

Construire, rénover, aménager

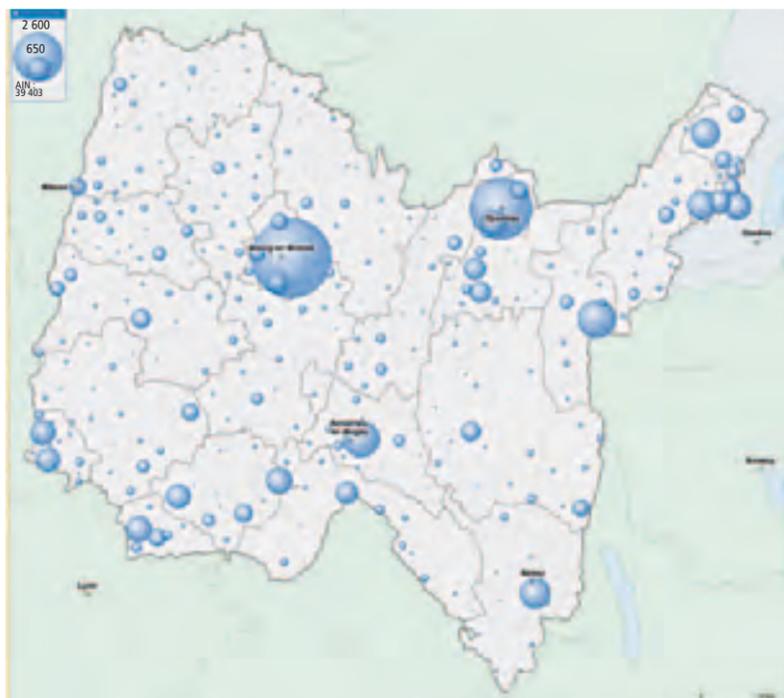
PLUS DE 41 500 LOGEMENTS SOCIAUX DANS L'AIN

La société évolue, le logement social aussi. Il se loue mais aussi s'achète, s'adapte, se construit en ville et en campagne, se fait créateur de lien social, de nouvelles solidarités, de nouveaux métiers, de nouveaux partenariats... Ce dossier offre un tour d'horizon – non exhaustif – réunissant données chiffrées, points de vue et exemples d'innovations.

En 2015, l'Ain compte 41 505 logements locatifs sociaux, soit plus de deux mille de plus qu'en 2012 (39 403). Le nombre de locataires dans le parc public s'élève à 35 617 locataires, dans le parc privé à 89 456. ●
Nombre d'habitants dans l'Ain en 2013 : 619 497.

Parc public / parc privé

- Part des logements collectifs dans le parc immobilier total : 34,7 % en 2012.
- Taux de logements sociaux dans le parc de résidences principales : 16 %.
- Taux logements sociaux en PLAI : 2,7 %.
- Taux de logements vacants dans le parc total : 7,5 %.
- Part des logements collectifs dans la construction de 2000 à 2010 : 37,1 %.



Carte 2012. Source : www.observatoiredesterritoires.ain.fr

Les bailleurs

- **Bourg Habitat** : 5 185 logements locatifs sociaux sur le bassin de vie de Bourg-en-Bresse en 2015.
- **Dynacité** : 18 376 logements sociaux gérés dans l'Ain.
- **Semcoda** : 12 333 logements locatifs dans l'Ain sur 240 communes (14 268 en incluant les foyers et résidences seniors).
- **ALFA3A** : 159 logements locatifs 5 foyers, 9 résidences sociales, 5 tout public, 4 pour étudiants, 3 maisons relais - pensions de familles dans l'Ain*.
- S'ajoutent à ces bailleurs sociaux principaux **Logidia** (plus de 2 780 logements sur 100 communes) et **Ain Habitat**.

*Chiffres 2014

→ La loi SRU impose aux communes de plus de 3 500 habitants situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants de comporter au moins 20 % de logements sociaux (ou 25 % selon les secteurs). Celles ne répondant pas à cette obligation doivent acquitter un prélèvement, pouvant être majoré en cas de carence constatée par le préfet après avis du maire et du comité régional de l'habitat.

Dans l'Ain, l'obligation concerne 20 communes. Bellignat, Bourg-en-Bresse, Jassans-Riottier, Nantua, Oyonnax, Péronnas, Saint-Maurice-de-Beynost et Trévoux répondent à l'obligation. Beynost, Dagneux, Ferney-Voltaire, Miribel, Montluel, Ornex, Prévessin-Moëns, Saint-Denis-lès-Bourg, Saint-Genis-Pouilly et Viriat sont soumises à un prélèvement, Reyrieux et Thoiry à un prélèvement majoré.

Parc de logements sociaux pour 1 000 habitants par bassin d'habitat en 2015

- Haut-Bugey : 127
- Pays bellegardien : 99
- Bourg Bresse Revermont Val de Saône : 71
- Pays de Gex : 65
- Bugey : 57
- Bucopa (Bugey Côtière Plaine de l'Ain) : 54
- Dombes Val de Saône : 44.

Part des logements sociaux dans les quartiers en politique de la ville : 12,8 % (5 299 sur 41 505).

→ LEXIQUE

- PLUS** : Prêt locatif à usage social
- PLAI** : Prêt locatif aidé d'intégration (logements sociaux destinés aux ménages dont les revenus ne dépassent pas 60 % du plafond PLUS)
- PLH** : Programme local de l'habitat
- PLS** : Prêt locatif social (logements sociaux destinés aux ménages dont les revenus ne dépassent pas 130 % du plafond PLUS)
- PSLA** : Prêt social location-accession
- VEFA** : Vente en état futur d'achèvement

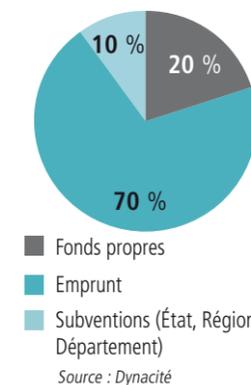
Qui décide la construction ?

→ La construction de logements sociaux nécessite un agrément administratif de la part du Département déléguataire des aides à la pierre pour le compte de l'État.

Qui finance ?

→ Le financement est composé de fonds propres des bailleurs sociaux, de prêts (Caisse des dépôts et consignations, Action Logement) et de subventions (État, Département, communautés de communes, communes, Région...). La recette des loyers permet de rembourser l'emprunt. De 2006 à 2015, le nombre annuel de logements financés par le Département est passé de 1 019 à 1 993, avec une pointe à 2 151 en 2014. Total 2006-2015 : 15 012 logements.

Exemple de modèle économique



Et la rénovation ?

→ Part des logements sociaux réhabilités dans l'Ain de 2006 à 2012 : 7,5 %.
→ Renouvellement urbain : 9 opérations menées depuis 2004. Coût total : plus de 225 M€.

Location / Accession

→ Chez Bourg Habitat, Dynacité et la Semcoda, le parcours résidentiel va jusqu'à l'accession à la propriété. Bourg Habitat développe des programmes de logements en location-accession ou en vente. Dynacité propose l'achat de patrimoine ancien ou neuf sur plan, en PSLA ou VEFA (80 logements vendus en 2014). En moyenne, 80 % des acquéreurs sont des locataires de Dynacité (60 % en 2014). La Semcoda, outre la vente de patrimoine (124 ventes en 2014, dont 118 à des locataires et 6 à une commune), a créé en 2003 sa marque de promotion immobilière : Apricot.

Mixité

→ Location / accession, collectif / pavillonnaire : les programmes mixtes ont le vent en poupe. Avantages et objectifs : diversifier l'offre d'habitat, favoriser la mixité sociale, équilibrer les coûts de construction.



© Plotier Architecte

INTERVIEW

Être un aménageur du territoire



→ Logement social ne signifie pas construction à bas prix, rappelle Élise Faivre.

Élise Faivre,
responsable du service Maîtrise d'ouvrage en propre à la Semcoda

Pourquoi et comment construire du logement social ?

Quand la Semcoda lance une opération de construction, c'est souvent en réponse à la demande d'une collectivité qui a besoin de logements sociaux ou de logements tout court. Bien sûr, il faut du foncier disponible. Nous essayons de répondre en termes de nombre de logements, de financements adaptés. Notre force, c'est d'intervenir sur tous les territoires, pas seulement sur les zones où la demande de logements est tendue – comme les environs de Lyon, le Pays de Gex ou le Chablais – mais aussi par exemple pour une commune rurale qui veut un petit ensemble avec des appartements et des commerces ; c'est d'être un acteur de l'aménagement du territoire.

Quel est l'avenir du logement social ?

La demande est toujours forte. Certes, les aides à la pierre diminuent mais la capacité financière de la Semcoda lui permet de trouver les ressources pour construire. La construction doit s'adapter aux évolutions de la société – les résidences seniors, par exemple, répondent aux nouveaux besoins de logement des personnes âgées – et des réglementations (thermique, acoustique, personnes à mobilité réduite...).

Son image évolue-t-elle aussi ?

Nous sommes loin aujourd'hui de la caricature du HLM à bas prix. Notre maître-mot, c'est que le locataire se sente bien chez lui : en tant que bailleur et gestionnaire de logements, nous cherchons à réaliser des constructions pérennes, de qualité, faciles à entretenir, qui n'entraînent pas pour le locataire des charges prohibitives. C'est pareil pour l'accession sociale, que nous développons depuis près d'une dizaine d'années : les logements sont livrés avec des finitions de qualité identique à celle des logements en accession libre.

→ À Bellegarde-sur-Valserine, rue Molière, 28 logements semi-collectifs labellisés bâtiment basse consommation (BBC) sont lauréats du Prix régional de la construction bois 2015. La résidence livrée en 2013 a été construite par Dynacité dans le cadre de la reconstitution d'une offre locative suite aux démolitions de 2011 à Beauséjour.

Gérer, entretenir, **informer**

La demande et l'attribution **de logement**

Toutes les demandes de logement social sont enregistrées sur un fichier unique. La demande peut être faite auprès d'un bailleur social ou, depuis avril 2015, directement en ligne sur le site Internet du service public : www.demande-logement-social.gouv.fr. Pour chaque commune, on y trouve le nombre de logements sociaux de chaque bailleur social, de demandes de logement en attente, de logements attribués l'année précédente. **Nombre de demandes en cours dans l'Ain** (à fin décembre 2013) : 10662 (56,26 % aux ressources ouvrant droit à un logement PLAI, 19,81 % à un logement PLUS, 3,06 % à un logement PLS).

L'attribution des logements sociaux est soumise à un encadrement législatif et réglementaire très précis. Chaque bailleur social possède une commission d'attribution, composée de représentants de l'organisme, de la mairie et d'associations agréées, qui attribue nominativement chaque logement, en tenant compte de divers critères (taille du ménage, ressources, conditions de logement actuelles, éloignement des lieux de travail...). En juin 2013, Bourg Habitat a convié la presse à assister à une commission d'attribution. ●

Zoom **sur les locataires**

Les familles monoparentales représentent 18,9 % des locataires de Dynacité (26,5 % des locataires entrants en 2014). À la Semcoda, elles constituent aussi une large part des locataires, juste avant les jeunes et les personnes âgées. Une tendance que l'on retrouve dans l'ensemble des bailleurs sociaux. Reflet logique de l'évolution de la société. À Alfa3A, sur 1374 résidents de foyers, résidences sociales, maisons-relais, résidences étudiants et résidences tous publics (hors demandeurs d'asile, logements d'insertion et non conventionnés), 427 sont actifs (salaariés ou stagiaires), 365 bénéficiaires du RSA, 296 étudiants, 170 retraités, 89 demandeurs d'emploi, 27 bénéficiaires d'allocations ou pensions.

Taux de vacance des logements sociaux dans l'Ain en 2012 : 2,5 % (2 % à Dynacité en 2014, 1,34 % à la Semcoda en 2015). **Taux de rotation des locataires** : 11,2 % à Dynacité en 2014 (2636 nouveaux locataires, 22470 familles logées au total), 12,5 % à la Semcoda en 2015. **Mode de règlement des loyers** : à la Semcoda, 74,02 % des locataires payent par prélèvement, 9,88 % par chèque, 6,37 % par TIP, 6,36 % par virement ou mandat, 3,04 % espèces, 0,33 % par carte bancaire. **Impayés** : les services contentieux veillent à prévenir les situations et accompagner les locataires, en lien avec les travailleurs sociaux, internes – le métier de conseiller en économie sociale et familiale (CESF) est désormais bien présent au sein des organismes de logement social – et externes.

● « La qualité, c'est affirmer la marque Dynacité dans la construction, dans les logements, dans la rénovation. Notre démarche d'écoute est ancienne. L'enjeu est de faciliter l'emménagement des locataires, de maintenir leur cadre de vie de qualité, de communiquer avec eux facilement, de leur apporter des conseils de leur entrée à leur sortie et de gérer leurs sollicitudes. Cet engagement d'écoute est pris pour pouvoir orienter nos choix stratégiques et définir nos actions d'amélioration. »
Corinne Dhenin, responsable contrôle interne et qualité Dynacité

« En 2015, le taux d'impayés était de 4 %. Quel que soit le montant de la dette, établir un contact et négocier avec le locataire sont prioritaires. Chaque dossier débiteur est étudié tous les mois afin de mettre en place l'action individualisée la plus pertinente, si besoin avec l'appui de la CESF. »
Jean-Louis Cereize, responsable du service Contentieux de la SEMCODA.

Droit de réservation préfectoral

→ L'État dispose d'un droit de réservation de logements sociaux pour des personnes prioritaires, « notamment mal logées ou défavorisées »*, d'un maximum de 30 % du parc total de l'organisme, dont 5 % pour les agents civils et militaires de l'État. Soit, dans l'Ain, en 2014, un « contingent préfectoral » de 7769 logements. En 2013, 622 ménages ont pu être relogés dans ce cadre, sur un volume annuel de l'ordre de 5000 attributions sur l'ensemble du parc locatif social.

** Article R. 441-1 du code de la construction et de l'habitat (CCH)



→ Tous les quatre ans, en France, les locataires sont appelés à élire leurs représentants, qui siègent au conseil d'administration de leur organisme HLM pour défendre leurs intérêts. La dernière élection s'est déroulée du 15 novembre au 15 décembre 2014.

→ Charte de peuplement

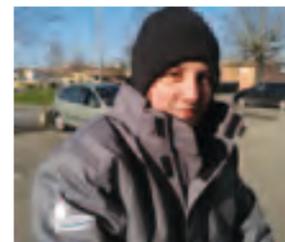
● Pour mettre en œuvre une politique de peuplement en concertation avec les élus locaux notamment, Dynacité a élaboré une Charte de peuplement en partenariat avec les commissions d'attribution de logement et un sociologue. Elle fonctionne sur l'ensemble de ses territoires depuis de nombreuses années. ●

● « La révolution informatique a intégré le logement. Dans les résidences étudiantes, le Wifi est de rigueur. Bientôt tout locataire pourra accéder à notre site Internet, donc à toutes les données de son compte-client, mais aussi avoir un lien direct – par messagerie – avec le responsable de secteur. Bien sûr, il y aura toujours un volume de personnes en dehors de ce système qui nécessitera du service plus dédié. »
Jean-Luc Luez, directeur de Bourg Habitat

Sur **le terrain**

Objectif propreté

Bourg Habitat, Dynacité et la Semcoda ont fait le choix d'internaliser le service d'entretien des parties communes des logements sociaux, pour une meilleure qualité, une proximité et un lien avec les locataires. ●



→ À Dynacité, 230 chargés d'entretien s'occupent des logements. Leur vêtement de travail à la marque de l'entreprise a été renouvelé pour leur confort et pour être reconnus des clients.

Informer les locataires : version papier (guide pratique remis à chaque nouveau locataire, bulletins d'information envoyés par courrier...) et – de plus en plus – dématérialisée (sites Internet avec infos pratiques et espaces locataires, réseaux sociaux) : les bailleurs sociaux communiquent avec leurs locataires. Tous les moyens sont bons pour faire passer les messages sur les aides et services aux clients, les bons gestes pour économiser l'énergie et respecter ses voisins, les offres de logement à louer ou acheter... ●



→ Animation pour l'inauguration de la médiathèque Aimé Césaire, à la Reyssouze à Bourg-en-Bresse, quartier en rénovation urbaine.

Les petits + : les bailleurs sociaux développent des actions de proximité pour les habitants, en partenariat avec des associations locales : animations et tournois sportifs avec la participation de joueurs de clubs de haut niveau, fêtes de quartier, concours de fleurissement, expositions artistiques... ●

→ Le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique est en place depuis 2011.



INTERVIEW

Nous sommes **contraints à l'équilibre**

Véronique Leteneur,
responsable du Pôle immobilier d'Alfa3a



→ Le foncier reste le critère le plus complexe, souligne Véronique Leteneur.

Quelle est votre approche de la gestion du logement social ?

Alfa3a a une particularité : notre vocation première est d'accompagner la personne et cela passe depuis l'origine par le logement. Nous logeons des personnes qui sont en difficultés sociales. Le logement est souvent la porte d'entrée de l'insertion, particulièrement chez les jeunes. Cela ne veut pas dire que les autres bailleurs échappent aux préoccupations portées par le logement social ; elles constituent la mission fondamentale Alfa3a.

Cette mission a évolué puisque le pôle immobilier d'Alfa3a intègre désormais un service construction ?

Alfa3A a une autre particularité : nous sommes depuis l'origine gestionnaires de résidences sociales construites par d'autres bailleurs, par exemple les anciens foyers-logements construits dans l'Ain par Dynacité. Grâce à l'obtention de l'agrément pour la maîtrise d'ouvrage d'insertion, nous sommes aussi devenus un constructeur et un bailleur de logements sociaux, comme à Arlod sur la commune de Bellegarde, où nous avons livré l'an dernier un programme innovant puisqu'il fait appel à la construction modulaire. Notre objectif est de construire une centaine de logements sociaux par an.

Peut-on être constructeur et bailleur ?

Oui, mais à condition d'être doublement bon gestionnaire : quand nous finançons du neuf, nous devons générer une marge pour rembourser les emprunts ; quand nous gérons, nous devons être à l'équilibre, dans un contexte très encadré de loyers plafonnés. Mais ces paramètres sont communs à tous les bailleurs. Entrent en jeu le coût de la construction, le taux d'occupation, les impayés, la redevance qu'il faudra payer au propriétaire si nous sommes gestionnaires. Dans ce cas précis, nous avons tout intérêt à travailler avec lui en amont et en bonne intelligence

pour sécuriser le bon fonctionnement du programme.

Quelles contraintes font du financement un casse-tête ?

En premier lieu, le foncier qui est le critère le plus difficile à maîtriser et qui renchérit souvent le montant de l'opération. C'est particulièrement vrai dans certains territoires de l'Ain où se combinent attractivité et rareté. Dans bien des cas, il faut une subvention ou une contribution (l'apport du terrain, par exemple) de la collectivité. Deux coûts sont à prendre aussi en considération : celui de la construction et celui de l'entretien. Il n'est pas question de construire du bas de gamme car il faudra entretenir, ce qui pèse sur la gestion. Cette approche de la gestion a permis d'améliorer la qualité des réalisations.

Faut-il savoir dire non ?

Il y a des projets de construction qui nous posent question en termes de rentabilité et des programmes construits que nous ne prenons pas en gestion. Alfa3a est vigilant à double titre : en tant que constructeur qui prend sur ses fonds propres pour financer certains programmes, nous ne pouvons nous tromper ; en tant que gestionnaire, nous sommes contraints à l'équilibre pour verser la redevance convenue avec nos propriétaires-bailleurs.

Quelle est la bonne règle de gestion ?

Avoir un niveau de loyer supportable. La part qui reste à charge doit être supportable. Dans les résidences sociales, le responsable de site joue un rôle fondamental pour attribuer les logements, assurer un vrai équilibre. Chaque résidence a un projet social dont la toile de fond est le parcours résidentiel. ●

Améliorer, évoluer, innover

De nouvelles techniques pour maîtriser les charges



© Richard Plattier Architectes Associés

→ En cours de construction par Dynacité, à Beauséjour, rue Monval à Bellegarde-sur-Valserine, 40 appartements éco-durables seront répartis dans deux bâtiments dits passifs dans leur consommation énergétique. Ces logements s'inscrivent dans le projet de renouvellement urbain de la ville.

Pour garantir les résultats de baisse de consommation énergétique dans l'habitat, les bailleurs sociaux ne ménagent pas leurs efforts. Chez Dynacité, améliorer le patrimoine et la maîtrise des charges des locataires est un objectif continu. À Nurieux-Volognat, le bâtiment Le Pralon, composé

de 14 logements rénovés en 2013, donne toute satisfaction : le loyer, charges comprises, est passé de 445 € en août 2012 à 366 € en août 2015. La rénovation a été effectuée selon la méthode innovante de conception-réalisation et exploitation maintenance (CREM) inscrite dans un projet de recherche cofinancé par l'Union Européenne baptisé SHELTER*.

Mutualisation et préfabrication

Autre piste pour maîtriser les coûts de construction ou de rénovation : la mutualisation de moyens pour des programmes immobiliers, comme ceux de Dynacité à Péruges et à Vonnas en 2016. « En 2015, un groupement de commandes associe plusieurs bailleurs a permis de mutualiser certaines études préalables, confie Patricia Houdril, responsable innovation technique R&D du bailleur social. Dans le cadre de la préfabrication de logements, panneaux de bois et menuiserie peuvent être assemblés en atelier. Ce procédé permet de mieux contrôler la qualité. Les panneaux étant prêts à poser, les délais, les déchets et la consommation d'eau sont réduits, ainsi que les nuisances pour les riverains. »

* Social Housing organisations and European professionals Linked and acting together for Testing and promoting project team in Energy Renovation

Un impact sur l'organisation

Chez les bailleurs sociaux, l'innovation se traduit également en interne par l'intégration des compétences R&D pour effectuer une veille et encourager l'innovation technique. Dynacité s'est même doté d'un espace dédié, baptisé « Ingea, la fabrique de l'innovation ». En juin prochain, s'ouvriront les premiers ateliers de travail sur la qualité des réhabilitations thermiques, en lien avec l'école d'ingénieur ENTPE. Relevant d'une démarche collaborative, ces ateliers associeront d'autres bailleurs et acteurs du bâtiment.

Le bois à l'échelle interbailleurs

→ L'utilisation du bois dans les processus de fabrication progresse. Ses atouts en termes de développement durable ne sont plus à démontrer : des coûts de construction diminués grâce à l'industrialisation des processus de fabrication ; des chantiers moins polluants, des logements mieux isolés... Dans le cadre d'un accord cadre de conception-réalisation, trois bailleurs sociaux – Dynacité, Bourg Habitat et Opac 38 – envisagent de construire 200 logements d'ici 2019.

→ Dans la filière bois, le bois n'est pas utilisé dans un but esthétique, mais dans la structure même de la construction. Il n'est donc pas visible en façades.



© Solopa Huchon Associés

Le modulaire expérimenté

Dans un département voisin, trois pavillons dédiés à la sédentarisation des gens du voyage ont été construits par Alfa3a selon un concept imaginé par un architecte et un industriel. La construction de type modulaire permet de réduire le coût et la durée du chantier. D'autres développements sont à l'étude.

À Bellegarde-sur-Valserine, après le premier programme expérimental de seize logements BBC dans le quartier d'Arlo d'en 2015, le second à Musinens va concerner quinze logements. Les mêmes moyens de construction pour diminuer les coûts et les temps de portage des opérations seront utilisés.



→ Les tôles acier qui constituent l'ossature métallique sont découpées au laser. Le module doit avoir une précision géométrique parfaite à la fois pour l'assemblage des éléments qu'il intègre et pour celui des modules entre eux qui constitueront au final un appartement.

Le « BIM » avance

Le BIM repose sur une modélisation des données techniques du bâtiment dans une optique de travail collaboratif (échanges et utilisation) entre tous les intervenants de la construction, de la conception à la fin de vie d'un bâtiment. « Le BIM (Building Information Modeling) permet de disposer d'une représentation graphique en trois dimensions et d'une base de données alphanumériques et structurées, nécessaires à une bonne gestion », confirme Patricia Houdril, responsable R&D de Dynacité.

« La domotique est encore très coûteuse et pas toujours facile à mettre en œuvre. Mais on peut imaginer que le logement social va devenir un logement de service avec une domotique très poussée, allant – entre autres – dans le sens d'une individualisation des consommations. »

Jean-Luc Luez, directeur de Bourg Habitat

INTERVIEW

Innover pour anticiper les mutations sociales

Anne Sibois, directrice générale adjointe de Dynacité



→ Anne Sibois rappelle que l'innovation sert la mission d'intérêt général du bailleur social.

L'innovation dans le logement social, c'est quoi pour Dynacité ?

Nous ne faisons pas de l'innovation pour faire de l'innovation, mais pour être en capacité d'anticiper les mutations à l'œuvre dans notre environnement, au sein de notre société et dans la population que nous logeons. Pour Dynacité, l'innovation est bien au service de notre mission d'intérêt général. Trois volets ont ainsi été définis : un volet technique, un volet organisationnel et un volet relationnel avec les clients.

Concrètement ?

Sur le plan technique, l'objectif est de continuer à produire un habitat de grande qualité, performant sur le plan énergétique et à des tarifs compatibles avec les ressources de plus en plus faibles de nos locataires. Sur le plan organisationnel, c'est mettre l'entreprise en capacité de s'adapter en continu, pas de réagir, mais d'être en phase avec les mouvements de la société. Quand Marc Gomez, directeur général, est arrivé, il a modifié l'organisation de Dynacité dans cet objectif-là et on voit apparaître un certain nombre de nouveaux métiers chez nous.

Quel est le sens de l'innovation sociale ?

L'innovation sociale est complètement liée à la relation que nous voulons mettre en place avec nos locataires ou futurs locataires. Aujourd'hui, les travaux développés, comme la Charte de peuplement ou le « scoring »*, trouvent une véritable réponse dans les territoires, notamment dans les EPCI dotés d'un PLH, qui mettent en œuvre la loi Alur (article 97), pour une plus grande transparence vis-à-vis des demandeurs.

Alors jusqu'où le métier de bailleur social peut-il aller ?

Aujourd'hui, notre rôle est aussi d'accompagner les locataires dans leur mode d'habiter dans un objectif d'éco-gestes. Investir pour des logements performants produira ses effets si l'habitant a un comportement adapté. C'est pourquoi nous avons mis en place des appartements pédagogiques (éco-logis) animés par des référents développement durable. L'innovation sociale va aussi concerner les personnes âgées. Notre réflexion se poursuit avec l'Adapa et notre offre de services va évoluer.

*Système de cotation attribuant des points au candidat selon une grille prenant en compte les revenus, le statut professionnel, la situation familiale et la nature de la demande.

« L'innovation concerne tous les domaines : non seulement la fabrication – les produits technologiques, les matériaux... – et la conception architecturale, pour améliorer la performance énergétique, et donc réduire les charges des locataires, mais aussi la gestion d'une clientèle de plus en plus mouvante et exigeante, avec de plus en plus d'échanges directs via des messages dématérialisés, jusqu'aux enquêtes de satisfaction qui se feront aussi certainement juste en cliquant sur Internet. »

Patrick Giachino, directeur de la Semcoda

« L'innovation est un mot à la mode, mais à Dynacité elle fait vraiment partie de nos gènes... Nous sommes engagés dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) depuis plusieurs années. L'enjeu de l'innovation sociale est d'être un acteur de territoire encore plus présent au niveau du développement durable, du développement de la culture dans nos quartiers et de l'accompagnement au mieux vivre ensemble. »

Fabienne Gouilloux-Weber, directrice de la communication et de l'innovation de Dynacité

Suite page 42

Suite de la page 41

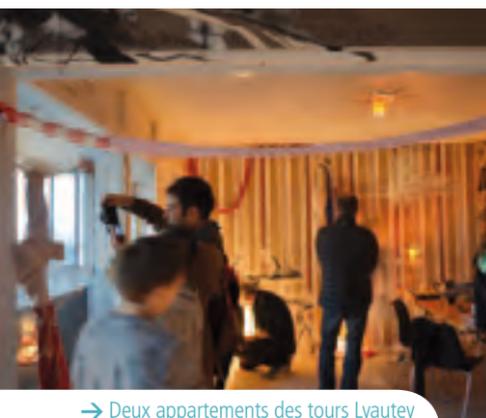
La relation client au cœur

De nouveaux métiers

L'innovation sociale s'incarne dans de nouveaux métiers tels que le référent développement durable ou le responsable développement social. À Dynacité, le métier de référent qualité et sécurité a été créé pour contribuer à favoriser une culture commune de la qualité auprès des 250 chargés d'entretien du bailleur. ●

La culture dans les quartiers à rénover

Il fallait oser ! À Rilleux-La-Pape, les deux tours Lyautey promises à la destruction en février 2017 pour être reconstruites, accueillent des artistes en résidence. En partenariat avec la mairie, Dynacité met à disposition deux appartements vides dans le cadre du programme Horizons Croisés, porté par le Grand Projet de la ville. Le duo Ruby Jacob, la Compagnie du Soulier Rouge et Léah Touitou ont animé le projet pour une première session de trois mois. À la mi-janvier 2016, le Collectif Pourquoi Pas ? ! et le graffeur Agrume ont installé leur atelier au 4^e étage de la Tour 1. Des journées portes ouvertes permettent aux habitants de les découvrir. ●



→ Deux appartements des tours Lyautey à Rilleux-La-Pape accueillent des artistes en résidence jusqu'en juillet.

Accompagner et élargir l'offre de services

Au-delà du classique logement, les bailleurs sociaux élargissent leur offre de services en partenariat avec les collectivités locales et les acteurs du social, afin de répondre aux nouveaux besoins : aménagements de cœur de village alliant logements, équipements et commerces, projets d'éco-quartiers, nouveaux habitats pour personnes âgées (projets Haissor, résidences seniors, résidence intergénérationnelle...), réalisation d'établissements médico-sociaux, scolaires, petite enfance, de maisons de santé, de résidences étudiantes, sociales...

Adapter, sécuriser et mieux vivre ensemble

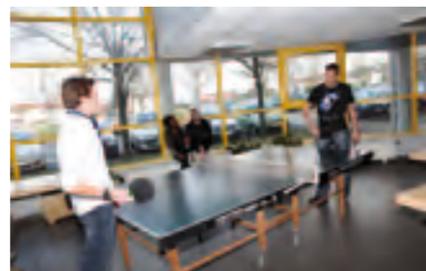
Les bailleurs sociaux adaptent et construisent des bâtiments en termes de domotique et d'espaces (Haissor), de confort d'habitation et d'accessibilité. À la demande de locataires en situation de mobilité réduite et quand les conditions le permettent, les agences territoriales de Dynacité effectuent des travaux ciblant en priorité l'adaptation de salles de bains. Transformer

des T1 en T2 permet d'accueillir des personnes âgées en couple, plus nombreuses qu'avant. La rénovation du foyer de 30 logements à Marboz illustre la vision globale du bailleur pour l'habitat des personnes âgées : confort thermique et d'utilisation, plaisir d'habiter.

Ni logement classique ni PUV ni MARPA ni EHPAD, les résidences seniors de la Semcoda

permettent aux retraités de vivre en logement autonome, dans un habitat sécurisant, avec espaces collectifs et animations.

Autre concept innovant : la résidence intergénérationnelle conçue par Bourg Habitat, en lien avec la Ville, ouverte à des locataires de tous âges, s'engageant à respecter leurs voisins et à s'entraider. ●



→ L'espace détente de la résidence pour étudiants Juliette Récamier à Bourg-en-Bresse.

Des projets à vocation sociale croissants

Fin 2014, Alfa3a a été retenue en partenariat avec Dynacité pour la gestion d'une résidence hôtelière à vocation sociale et d'une résidence d'accueil jeunes dans le Pays de Gex. Le programme de 105 studentes à construire dans le cadre de l'aménagement de la Zac de Ferney Innovation prévoit une très faible consommation

énergétique et un confort acoustique renforcé. Par ailleurs, en matière de diversification de l'offre sur son parc, Alfa3a recherche des appuis et des solutions pour diriger les résidents souffrant de troubles psychiatriques vers des structures mieux adaptées à leur situation. ●

De nouveaux outils d'accompagnement

Il y a des outils « sédentaires » et des outils « itinérants ». Les plus connus concernent les éco-logis ou appartements pédagogiques permettant d'accompagner les locataires dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques. À Oyonnax, depuis le début de la réhabilitation des immeubles à La Forge, des ateliers avec les habitants ont lieu dans l'éco-logis aménagé par Dynacité avec l'aide de la ressourcerie locale. La rénovation du quartier touchant à son terme, des outils d'accompagne-

ment itinérants voient le jour, tels que le banc à ampoules du lycée Arbez Carme pour expliquer les différences de consommations d'énergie. ●

→ Le 8 mars 2016, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, l'atelier produits de beauté proposé dans l'éco-logis de Dynacité à Oyonnax a permis aux locataires présentes d'expérimenter des soins cosmétiques à moindre coût.



© Dynacité



→ Pour répondre aux attentes des seniors en demande de logements adaptés et favoriser les liens intergénérationnels, les neuf programmes immobiliers de logements sociaux Haissor (Habitat intégré service solidaire regroupé) aboutissent peu à peu. Exemple, le projet prévu fin 2016 à Laiz, associant la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle, l'ADAPA et la Semcoda (photo). Dix autres projets Haissor devraient voir le jour d'ici 2021 (lire p. 25).

→ La résidence L'Eden à Bourg-en-Bresse est un bel exemple de projet partenarial et architectural. En centre-ville, avec une vaste surface commerciale, elle est le fruit de six ans de travail collaboratif avec les élus, les riverains, les services d'urbanisme, l'architecte des Bâtiments de France, les entreprises et le soutien de Bourg Habitat.



© Bourg Habitat

INTERVIEW

Un logement social sur mesure

Jean-Luc Luez

directeur de Bourg Habitat



Le logement social actuel est-il en phase avec l'évolution de la société ?

Depuis de nombreuses années, les bailleurs sociaux sont confrontés aux évolutions de la société. Elles se traduisent par la mise en place progressive de nouveaux services, qui vont de la simplification administrative à l'expérimentation en passant par les innovations technologiques liées à la communication ou à la domotique.

Va-t-on vers une sorte de logement sur mesure ?

Nous cherchons dans la mesure du possible à adapter le logement à la personne. Pour que le malentendant dispose d'un voyant lorsque l'on sonne à sa porte, que le malvoyant ait un avertisseur sonore, que la personne en fauteuil puisse ouvrir la porte de l'immeuble à son aide-soignante... On réfléchit à tous les systèmes capables de faciliter la vie des gens.

Comment faciliter la vie des personnes âgées autonomes ?

Le projet Haissor, lancé par le Département en 2012 et les bailleurs sociaux, crée de petites unités de logement social en milieu rural, avec un accompagnement des personnes par les services d'aide et de maintien à domicile.

Le logement social favorise-t-il le lien social ?

Nous ne négligeons pas l'aspect transgénérationnel et l'organisation d'un lien social au

→ « On réfléchit à tous les systèmes capables de faciliter la vie des gens », confie Jean-Luc Luez.

sein d'un immeuble par le biais d'animations, de rencontres... Nous allons plus loin avec, dans la résidence de la rue Charles-Robin*, l'interphonie qui permet de se parler d'un logement à un autre.

Que se passe-t-il en cas d'incident dans un immeuble ?

La plupart des organismes de logement social disposent de personnel formé, disponible 24 h/24, avec une astreinte de terrain de 17 h au lendemain 8 h, doublée d'une astreinte de responsabilité en cas de situation hors norme (fuite de gaz, incendie...) qui exige par exemple de reloger tous les habitants d'un immeuble à 22 h 30. C'est déjà arrivé.

Mais qui paie quoi ?

On aborde là des questions non résolues. Comment financer des engagements financiers qui découlent de besoins nouveaux ? Dans la masse des loyers ? Auprès des locataires ? Dans le cadre des services dédiés à la personne par les institutions ? Tout ceci reste à construire en partenariat avec tous les acteurs sociaux. ●

* Voir p. 32-33.

• « Il y aura toujours des demandes de logements sociaux, avec des territoires tendus et d'autres moins. Il faudra toujours être meilleur dans la qualité des produits, l'optimisation de la maîtrise des charges, l'écoute et la fidélisation du client, et s'adapter aux nouvelles demandes. Les résidences seniors, par exemple, répondent aux besoins d'une nouvelle génération de personnes âgées, valides, seules ou en couple.

Patrick Giachino, directeur de la Semcoda

• « En tant que bailleur social, nous sommes convaincus que notre rôle n'est pas seulement de fournir un logement social, mais d'accompagner les personnes qui en ont besoin. Pour les plus fragiles, l'objectif est de les maintenir dans leur logement ou d'accompagner leur mobilité résidentielle si elle devient nécessaire. »

Anne Sibois, directrice générale adjointe de Dynacité, en charge de la gestion immobilière

Jean-Yves Flochon

Vice-président du Conseil départemental, délégué à l'agriculture, la ruralité, le territoire et aux aides aux communes

« L'aide à la construction n'est pas la réponse exclusive aux questions de logement »



→ « Il faut continuer à produire du logement social partout, mettre l'accent sur la rénovation ou la construction de logements nouveaux pour remplacer ceux qui sont devenus obsolètes », souligne Jean-Yves Flochon.

Le mot "logement" n'apparaît pas dans l'intitulé de votre délégation de vice-président du Département.

C'est une déclinaison de l'aménagement du territoire. Le logement est très clairement une prolongation des compétences portées par le Département dans le domaine social, avec une délégation renvoyée vers ma vice-présidence.

Il existait un Plan départemental de l'habitat 2010-2015. Le Plan 2016-2021 est-il en projet ?

Il est effectivement nécessaire d'avoir une nouvelle déclinaison du PDH. Nous rencontrons les bailleurs sociaux en avril pour préfigurer avec eux les grandes lignes de la politique de l'habitat, les orientations à conforter.

Quelle est la politique départementale d'aides à la pierre ?

Un de nos grands enjeux est de continuer à porter la délégation des aides à la pierre, qui pourrait être revendiquée par des intercommunalités ayant des PLH* le leur permettant. Nous souhaitons porter des politiques bien réparties, identifiées et adaptées aux exigences d'un territoire par rapport à l'autre, même si, avec les PLH, nous laissons la responsabilité des politiques locales aux intercommunalités. Le Pays de Gex a un PLH très actif, avec une volonté forte d'agir, qui n'est pas incompatible, à mon sens, avec la délégation portée par le

Département, d'abord pour l'appuyer dans les négociations régionales et nationales pour obtenir les enveloppes annuelles et complémentaires, et pour veiller aussi à ne pas oublier certains territoires.

Quand on parle logement, on pense tout de suite au Pays de Gex et à la Côteière, mais il y a aussi des politiques à conduire dans d'autres secteurs, de nature différente. Sur le bassin de Bourg-en-Bresse, la demande locative est très différente, avec une offre qui paraît suffisante, mais il est toujours nécessaire de poursuivre la modernisation du parc public.

Que financent les 4,5 M€ inscrits au programme départemental 2015 d'aides à la pierre ?

Il s'agit des aides à la construction pour le logement public, qui n'est pas la réponse exclusive aux questions de logement. Il faut ajouter celles liées à la rénovation pour les propriétaires privés occupants à revenus modestes, les aides FART (Fonds d'aide à la rénovation thermique), avec une enveloppe départementale mobilisée à 100 % et qui doit être plus large pour mettre en adéquation l'offre et la demande. Nous avons perçu avec intérêt la communication de la ministre du logement, du 25 mars, qui souhaite passer à 70 000 logements rénovés en France, et attendons avec beaucoup d'espoir la déclinaison départementale de ces données, pour accompagner un maximum de propriétaires occupants.

Il reste des territoires en tension sur l'Ain.

Dans le Pays de Gex, la question centrale est liée au foncier. L'EPF** départemental joue un rôle majeur dans la préparation des futurs programmes de construction. Le département l'appuiera pour qu'il puisse intervenir là où le prix du foncier peut compromettre la réussite d'une opération, être un accélérateur du soutien aux territoires les plus tendus.

Sur la Côteière, nous sommes moins sollicités par les collectivités. Il n'y a pas de commune carencée, même si certaines ont peu de logements sociaux et continuent à être peu réceptives à cette question.

Il y aura toujours besoin de logements sociaux ?

La demande est présente partout. Les délais d'attente sont très corrects dans l'Ain – dans les trois mois sur Bourg – sauf sur le Pays de Gex, où ils peuvent dépasser un an. La demande a évolué : les petits logements (T1, T2) sont les plus recherchés. La construction doit s'orienter dans ce sens. Une autre difficulté concerne, au contraire, les T5 et plus : les offres sont rarissimes. ●

* Programmes locaux de l'habitat
** Établissement public foncier

HABITAT ET HUMANISME

Du nouveau sur la Côteière

→ Quatre nouveaux logements complètent en 2016 le parc mis en service sur la Côteière par Habitat et Humanisme, pour des familles en difficulté, avec accompagnement par des bénévoles de l'association ou d'associations partenaires : deux appartements rénovés (T3 et T4) au cœur de Miribel, via le dispositif Propriétaire solidaire, un T2 en acquisition-amélioration à Saint-Maurice-de-Beynost et un T4 neuf en acquisition VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) à Dagneux.

Inaugurés le 6 février, avec exposition et convivial hommage à Guy Berlie, un des bénévoles à l'origine de l'antenne Côteière* en 2003, ils s'ajoutent aux cinq déjà existants : un pavillon à Béligneux, une maison à Lagnieu, un logement dans l'ancienne cure de Saint-Maurice-de-Beynost, un T3 d'urgence à Montluel (en partenariat avec la ville) et un T2 à Frans (confié par un propriétaire solidaire). D'autres projets se profilent à l'horizon. Habitat et Humanisme recherche d'autres propriétaires solidaires sur ce secteur en forte tension immobilière. ●

* Saône Dombes Côteière Plaine de l'Ain

Tél. 06 20 86 55 11 (Luc Decourty, responsable de l'antenne Côteière)

www.habitat-humanisme.org/pays-de-lain



→ Une exposition invitait à découvrir l'action de l'association, en février, à la Galerie de la Presse à Miribel.

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

L'ASIR recrute des bénévoles

→ Née en 1969 à Bourg-en-Bresse, l'ASIR* aide les personnes d'origine étrangère à maîtriser le français, en cours particuliers gratuits, et apporte un soutien scolaire à leurs enfants si besoin. Son action se situe « dans une perspective démocratique, dans le respect des lois de la République et en toute indépendance politique et religieuse ». Tous les moniteurs sont bénévoles. Ils sont aujourd'hui vingt-quatre mais dix de plus seraient nécessaires pour répondre aux besoins. Appel est lancé. ●

* Association de soutien aux immigrés et réfugiés

Tél. 06 87 93 18 01 ou 04 74 52 69 64 (Michèle Robert, présidente)

PEP DE L'AIN

Cent ans d'histoire

→ Association née en décembre 1915 pour aider les orphelins – l'une des cinq premières associations départementales du mouvement des PEP créées en France –, les PEP (Pupilles de l'enseignement public) de l'Ain gèrent aujourd'hui divers établissements et services d'accueil et d'accompagnement pour enfants et adolescents. Publié à l'occasion de son centenaire, l'ouvrage *Les chemins de traverse de l'école publique* retrace son évolution, sous la plume du jeune historien Christophe Milazzo, avec témoignages et photos d'hier à aujourd'hui... et demain. ●

www.lespep01.org

PREMIERS SECOURS

Les gestes qui sauvent

→ À la suite des attentats de novembre 2015, des citoyens ont manifesté leur volonté de mieux se préparer aux situations de crise, en étant formés aux premiers secours. Une campagne nationale de sensibilisation des Français aux gestes qui sauvent a donc été lancée par le ministère de l'Intérieur. À charge pour les préfets d'organiser, en partenariat avec les maires, des journées d'initiation à ces gestes dans les départements durant les week-ends de février. Dans l'Ain, les sapeurs-pompiers et associations de sécurité civile ont animé plus de 200 séances de 2 heures entre le 2 février et le 5 mars. ●



→ À Ceyzériat, une quinzaine d'habitants ont participé à la séance de sensibilisation animée par Dominique Boudet, sapeur-pompier représentant l'Union départementale des premiers secours.

CCAS DE BOURG-EN-BRESSE

Nouveau : un comité des usagers

→ Le dispositif n'est pas obligatoire mais s'inscrit dans le droit fil de la loi du 2 janvier 2002 réaffirmant la place des usagers et dans la continuité de la démarche locale « Agir ensemble pour l'accès aux droits » : le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Bourg-en-Bresse a souhaité créer un comité des usagers.

Lieu d'expression et de proposition, il réunit 12 usagers (tirés au sort sur les 34 candidats volontaires), 2 bénévoles d'associations œuvrant dans l'insertion et la lutte contre les exclusions, autres que celles déjà représentées au CA du CCAS, 2 administrateurs et 2 professionnels du CCAS. Il est coprésidé par un représentant des usagers et un administrateur du CCAS. Installé le 21 janvier, pour 3 ans, il a pour objectifs de donner la parole aux citoyens, mieux faire connaître les actions du CCAS et les faire évoluer pour répondre aux besoins.

« Les volontaires qui n'ont pas été tirés au sort forment le groupe des suppléants, avec qui le comité des usagers souhaite organiser une rencontre par an », précise Karine Thévenard, directrice adjointe du CCAS.



Souffle lunaire sur le beau Romans 2016

CRÉATION PHOTO/VIDÉO/PEINTURE/MUSIQUE : LES ENFANTS DU CENTRE ROMANS FERRARI RÉALISENT UN FILM D'ANIMATION, AU FIL D'ATELIERS ORCHESTRÉS PAR L'ACADÉMIE DE CUIVRES EN DOMBES.

Is sont une petite dizaine d'ados le nez rivé sur leur feuille, à découper scrupuleusement le contour d'arbres de papier. Ces arbres vont intégrer un décor dont le scénario est en train de s'écrire juste dans la pièce à côté avec un autre groupe d'ados. C'est l'histoire d'une chouette qui tombe de son arbre et va connaître quelques mésaventures. Au sein d'un atelier baptisé « Lune de papier », ce film d'animation est en cours de création sous la houlette de Violaine Vergine, artiste lyonnaise plusieurs fois primée pour ses films.

« L'idée de ce projet est partie de la présence d'un jeune patient, Charlélie qui, il y a deux ou trois ans, a réussi le concours très prestigieux de la MOPA, explique Philippe Constant, référent culturel du dispositif régional Culture et santé. Cette fameuse école où l'on étudie l'animation et la 3D envoie ses jeunes recrues les plus prometteuses chez Pixar, Walt Disney. Malheureusement, Charlélie a eu un accident... »

Petite enfance

« On s'est dit pourquoi ne pas travailler sur ce lien autour de l'animation ? On a lancé le projet : créer quatre films avec Violaine sur une technique précise, le papier, et sur le thème des quatre saisons. En septembre, des musiciens viendront concocter la bande-son du film avec un autre groupe de jeunes. » Pour donner plus de piquant au projet, « on

a mis au défi, parallèlement, les étudiants d'Arles de réaliser le même type de création. Après quoi, on a prévu de présenter l'ensemble des travaux lors d'un grand festival à l'Allegro de Miribel. L'idée sous-jacente étant de favoriser aussi le contact avec la population et d'ouvrir l'hôpital sur la cité. Certes, ici on soigne des enfants mais c'est d'abord un lieu de vie ».

Le Centre Romans Ferrari, comme son nom ne l'indique pas, est situé à Miribel. Dédié à la rééducation pédiatrique, il accueille des enfants de 0 à 20 ans pour trois spécialités principales : les enfants grands brûlés, les jeunes atteints de lésions cérébrales ou de polytraumatismes.

« Nous accueillons environ soixante-dix enfants en internat, précise Joël Lhermenault, directeur, et une trentaine d'externes. 40 % de ces enfants ont moins de 6 ans. La particularité des enfants grands brûlés, c'est que nous sommes amenés à les suivre pendant toute leur croissance sur une tranche de vie qui peut aller de dix à quinze ans. »

Histoire d'une rencontre

Le centre est installé à Miribel depuis 2007. « Ce rapprochement géographique découle du fait que nous sommes malheureusement très sollicités par les centres hospitaliers de Lyon, la plupart de nos patients viennent de là. »

En 2017, le Centre Romans Ferrari fêtera donc ses dix ans d'installation à Miribel, mais aussi

ses vingt ans de destinée commune avec l'association Cuivres en Dombes.

Cuivres en Dombes ? Le lien culturel remonte à 1997. « Début juin, le centre m'appelle pour me demander de faire une petite animation musicale. J'ai décidé de venir avec un orchestre d'enfants, se souvient Philippe Constant, également directeur de l'Académie de Cuivres en Dombes. La rencontre a été absolument superbe et, du coup, les profs m'ont fait promettre de revenir vite. Petit à petit, on a imaginé une saison d'inclusion culturelle avec des artistes pour permettre aux enfants de participer à la création photo, vidéo, peinture... Le Conseil départemental de l'Ain, la DRAC, l'ARS et la Région Rhône-Alpes, et puis différentes communes comme Villars-les-Dombes ou Miribel nous ont soutenu dans la mesure où les enfants étaient effectivement les acteurs de cette action au côté des enseignants, des éducateurs, des équipes soignantes et de la direction, tous partie prenante du projet. »

En fait, chaque année désormais, Cuivres en Dombes chapeaute au Centre Romans-Ferrari une saison culturelle appelée « Le beau Romans », du 1^{er} janvier au 31 décembre. Elle accueille en résidence environ une quinzaine de compagnies de tous les arts. « On part du principe que les enfants qui sont là, parfois pour longtemps, sont un peu en dehors du système et n'ont plus accès à la culture. C'est pour nous la défense d'un droit au même titre que l'éducation. »

Une inclusion culturelle au sens large

Le terme d'inclusion, porté par l'établissement, s'entend donc au sens large.

« Huit unités de vie rassemblent les enfants de même tranche d'âge, de même pathologie et de même niveau d'autonomie, ajoute Joël Lhermenault. Elles sont encadrées par des professionnels dont la charge est d'animer cette vie autour du soin dans un environnement médicalisé. Les ateliers culturels s'inscrivent pleinement dans ce quotidien autour du soin. Il nous paraît en effet fondamental de ne pas nous concentrer uniquement sur le soin mais sur son environnement. Si ce dernier est propice, l'enfant, naturellement très réceptif, progressera sensiblement dans son parcours. »

L'école intégrée rassemble des enseignants de l'Éducation nationale, spécialisés, qui assurent la scolarité de la maternelle au lycée. On recense vingt-cinq métiers différents autour de la prise en charge des enfants et cent soixante-dix salariés mobilisés. Chaque enfant possède son propre projet de soin individualisé. Ce projet part de lui, de son traumatisme, pour définir un parcours médical, éducatif et scolaire en collaboration avec la famille. « Tous les enfants qui sortent d'ici ont un projet. »

Un lieu moteur

« Il n'existe pas de structure publique qui fait ce que l'on fait. Nous sommes une association privée à but non lucratif. Nous participons au service public hospitalier sur

la base d'une délégation de service public.

Le centre est extrêmement pointu au plan de la prise en charge des enfants brûlés. Sa renommée internationale lui vaut de recevoir des patients de l'étranger. Ce n'est pas un hasard non plus s'il a accueilli le Congrès européen de la brûlure en pédiatrie en 2015. Nous développons des techniques de soins qui ne se font nulle part ailleurs avec des équipes qui sont dans l'innovation thérapeutique permanente y compris sur les autres types de prise en charge. C'est un établissement pilote. Nous sommes d'ailleurs considérés comme un établissement de recours, tous les cas un peu compliqués nous sont adressés. »

Enfin, la démarche créative des artistes répond à celle de médecins inventeurs de nouvelles techniques. Le directeur n'aime pas le terme « expérimental », il préfère le point de vue des professionnels qui se reconnaissent dans la phrase identitaire de l'établissement : « Nous sommes les artisans du soin ».

Le beau Romans 2016, au Centre Romans Ferrari, fait partie des quatre projets de l'Ain qui, en 2016, bénéficient d'une enveloppe budgétaire dans le cadre de la convention régionale Culture et santé. ● M.B.

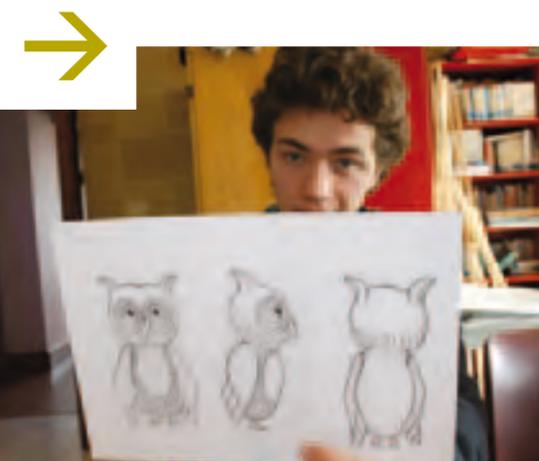
www.cuivresendombes.org
www.romansferrari.fr



→ L'Académie de Cuivres en Dombes organise chaque été un festival invitant à de multiples découvertes musicales et patrimoniales, telles en 2016 le German Brass, au Parc des oiseaux.



→ Dessins grandeur nature (1,50 m) réalisés avec la plasticienne Anne Basti.



→ Charlélie a réalisé quelques dessins types du hibou.



→ Joël Lhermenault, directeur.



→ Tom au storyboard et Brice au minuteur.



→ Mélanie sculpte des arbres de papier.



→ Philippe, référent culturel et directeur artistique de Cuivres en Dombes.



→ Violaine Vergine au côté de Cathy.

Do mi si la do ré

LE LOGEMENT SOCIAL DÉCHANTE : LA CRISE DE 2008 A MIS À MAL LES POLITIQUES PUBLIQUES ALORS MÊME QU'UN NOMBRE CROISSANT DE FAMILLES PEINAIENT À TROUVER UN LOGEMENT ABORDABLE.

Moins de logement sociaux

Effet direct de la crise financière de 2008, le nombre de logements sociaux a diminué partout en Europe entre 2009 et 2012, sauf en France.

Le désengagement des banques combiné à la baisse des financements publics a réduit à presque rien le parc social en Espagne, en Italie, en Irlande...

Dans le cadre du plan de « sauvetage », la Grèce a carrément supprimé en 2012 l'organisme chargé de construire les logements sociaux.

Le déficit de logement sociaux est particulièrement aigu en Grande-Bretagne : 1,4 million de foyers sont inscrits sur les listes d'attente des collectivités locales.



Taxe sur la chambre à coucher en Grande-Bretagne

La réforme du Welfare en 2012 a simplifié le système (incroyablement complexe et rigide) des allocations en les remplaçant par un crédit universel, dont le montant mensuel s'ajuste plus rapidement à l'évolution de la situation. Il est aussi moins généreux : ainsi, le montant est réduit si le logement social occupé est jugé trop grand au vu de la taille du foyer. Une mesure immédiatement rebaptisée « taxe sur la chambre à coucher » (par exemple, une seule autorisée pour un parent divorcé qui n'a pas la garde de ses enfants).



1 sur 3 aux Pays-Bas

Un logement sur trois est un logement social :

c'est la plus forte proportion en Europe (33 % du parc total, contre 7 % de locatif privé et 60 % de propriétaires occupants). À la suite de la plainte pour distorsion de

concurrence déposée par des investisseurs et des promoteurs immobiliers auprès de la Commission européenne, les Pays-Bas ont été obligés en 2010 de limiter l'accès au parc social en instaurant un plafond de revenu. Le « cas » hollandais a encouragé une rafale d'offensives contre les aides publiques au logement (y compris en France).



Du social pour les plus pauvres

Malgré d'immenses besoins, la Pologne avait cessé tout financement à la construction de logements sociaux en 2009. En 2014, elle a lancé un plan national pour aider les jeunes à devenir propriétaires et pour créer des logements à très bas loyers, pour les plus pauvres, via des aides d'État aux collectivités locales.



Cohabitation forcée

En Italie, 66 % des 18-35 ans vivent chez leurs parents, faute de logement abordable ; le phénomène est encore plus aigu dans les grandes villes. La Slovaquie détient le record de taux de cohabitation (77 % des jeunes) ; il dépasse les 55 % en Espagne et au Portugal.



Les 3 Saules

Une résidence qui accueille tous les jeunes de 16 à 30 ans

04 74 23 12 62



- logements équipés de sanitaires (chambres individuelles, chambres doubles, studettes, studio, appartement)
- résidence conventionnée APL - AMALLIA
- laverie • cuisine équipée • local deux roues • proche centre-ville et accès SNCF, transports en commun - pistes cyclables • salle télé et jeux (babyfoot)
- accès Internet • terrasse et espace extérieurs • animations collectives en soirée ou en week-end à visée culturelle, éducative, récréative...
- restaurant ouvert du lundi au vendredi pour le déjeuner.

- Stagiaires en formation
- Étudiants
- Jeunes travailleurs
- Jeunes demandeurs d'emploi
- Accueil de groupes



alfa3a

2016, L'ANNÉE DES TOURS



TOUR DU MONDE
Escale en Australie !



le
TOUR
de France

PARC OISEAUX

SITE ARRIVÉE 2016 - 16 JUILLET



TOUR D'OBSERVATION
Admirez le Parc et la
Dombes à 27 m de haut !

Nouveauté 2016 : ouverture le 1^{er} Juillet